



TRICEL

GENERATIONS OF INNOVATION

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF
FILTRE COMPACT

TRICEL FILTRO ET TRICEL FILTRO Sortie haute GUIDE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

Jusqu'à 18 EH



Préambule et mesures de sécurité

a. Préambule

Ce guide contient des informations sur l'installation et l'utilisation des dispositifs d'assainissement Tricel FILTRO. Il est important de le lire attentivement avant de procéder à la mise en oeuvre et d'utiliser votre filtre compact. Ces dispositifs d'assainissement Tricel FILTRO répondent aux réglementations et aux exigences des normes suivantes (liste non exhaustive) :

- Arrêté du 7 septembre 2009 modifié relatif aux prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5.
- Arrêté du 7 septembre 2009 modifié définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif.
- Arrêté du 27 avril 2012 modifié relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Annexe ZA de la norme NF EN 12566-3+A2 Petites installations de traitement des eaux usées.
- Norme NF DTU 64.1 pour la ventilation (compartiment anaérobie).
- Norme NF C 15-100 pour la sécurité électrique.



Chaque filtre compact Tricel FILTRO porte un numéro de série, qui assure sa traçabilité dans le temps, depuis sa fabrication jusqu'à la fin de son utilisation. Une plaque signalétique accrochée sous un tampon d'accès indique son numéro de série, sa désignation commerciale, son numéro d'agrément et le guide d'utilisation digitalisé via un QR code. Ces informations seront reprises sur le certificat de mise en route délivré par le technicien Tricel ou le Partenaire exclusif Tricel qui doit obligatoirement mettre en route votre dispositif ; ce numéro doit être mentionné dans toute correspondance. Une base de données de tous les dispositifs Tricel et de leur historique est conservée au siège de Tricel à Naintré (86).

L'enregistrement de votre filtre compact dans cette base de données est impératif, pour valider la garantie de 20 ans dont font l'objet les éléments structurels en PRV fabriqués par Tricel et la garantie de 2 ans sur les composants mécaniques et électriques, si utilisés et entretenus correctement.

Les garanties légale et commerciale s'appliqueront à compter de la date de livraison du produit au propriétaire et s'appliqueront uniquement si le produit respecte les prescriptions des guides d'utilisation et de pose.

Il est important d'informer l'utilisateur de ses obligations, de lui expliquer le fonctionnement de ce dispositif, de la nécessité d'un entretien qui garantit les performances épuratoires et de lui rappeler que le Guide est disponible via le QR code qui se trouve sur la plaque signalétique.

Ce dispositif nécessite un entretien qui garantit les performances épuratoires, le Guide est disponible via le QR code qui se trouve sur la plaque signalétique qui se situe sous un tampon d'accès.

Il est interdit de raccorder directement à un filtre compact Tricel FILTRO, les eaux usées issues des activités suivantes : charcuterie, boulangerie, poissonnerie, chenil, fromagerie, abattage, restaurant, coiffeur et laboratoire traiteur. Dans ce genre de dossier contactez Tricel ou le Partenaire exclusif Tricel qui vous accompagneront à l'aide des caractéristiques précises du projet.

b. Mesures de sécurité

Il est important de suivre les instructions contenues dans ce guide d'utilisation, comme les réglementations nationales et locales. Les filtres compacts Tricel FILTRO doivent être dimensionnés, installés, mis en route, utilisés et entretenus dans le respect de ces textes pour assurer leur bon fonctionnement dans le temps.

Chaque site est différent ; avant d'entreprendre l'installation de son Tricel FILTRO, l'utilisateur devra obtenir l'accord des autorités locales, qui évalueront le projet et se prononceront sur sa conformité (examen préalable à la conception). Cette évaluation s'appuie sur l'arrêté contrôle, arrêté du 27 avril 2012 modifié relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Les travaux électriques sont exécutés conformément aux instructions du fabricant et aux réglementations nationales, notamment la norme NF C 15-100, par un personnel qualifié utilisant les équipements adéquats. Toute intervention sur le dispositif ne doit se faire qu'après avoir mis hors tension le matériel.

Il est fortement déconseillé d'approcher une flamme nue d'un dispositif d'assainissement.

L'installation, l'entretien et la maintenance doivent être réalisés par des personnes formées à cet effet.

Les eaux usées traitées sont impropres à la consommation humaine et animale.

Les dispositifs d'assainissement constituent des espaces confinés, les eaux usées peuvent contenir des micro-organismes et émettre des gaz (sulfure d'hydrogène, méthane,...) qui peuvent présenter un risque pour la santé lors d'une exposition à des concentrations élevées. L'utilisateur ne doit pas descendre dans la cuve. Toute personne intervenant sur un tel dispositif doit être adéquatement formée et porter les équipements de protection individuelle adaptés (gants, lunettes, combinaison...). Retirer ces équipements en fin d'intervention ; se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer.

Les germes microbiens fécaux (bactéries et virus pathogènes) contenus dans les eaux usées peuvent être responsables de maladies graves. Tout contact direct avec les eaux usées est donc à proscrire pour éviter tout risque de contamination directe ou indirecte avec d'autres personnes.

L'utilisation d'outillages électriques à proximité de dispositifs hydrauliques tels qu'une filière d'assainissement peut constituer un risque d'électrisation ou d'électrocution. Veiller à ce qu'ils n'entrent pas en contact avec les eaux et ne pas les utiliser s'ils ont été mouillés.

Les opérations de vidange ne sont pas sans danger. Elles doivent être effectuées par une entreprise agréée et du personnel qualifié (voir paragraphe 4.d concernant la production de boues et la vidange).

Ne jamais laisser un tampon d'accès ouvert sur une cuve sans surveillance. Toujours sécuriser et verrouiller soigneusement avec un cadenas les tampons d'accès après une intervention. L'ensemble du dispositif doit être hermétique à la pénétration d'insectes et l'installation de doit pas présenter de zones de stagnation d'eau.

L'évacuation des eaux traitées en Sortie de dispositif d'assainissement est réglementée par les articles 11 à 13 de l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012 modifié le 26 février 2021 :

Article 11

Les eaux usées traitées sont évacuées, selon les règles de l'art, par le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement, au niveau de la parcelle de l'immeuble, afin d'assurer la permanence de l'infiltration, si la perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h.

Les eaux usées traitées, pour les mêmes conditions de perméabilité, peuvent être réutilisées pour l'irrigation souterraine des végétaux, dans la parcelle, à l'exception de l'irrigation de végétaux utilisés pour la consommation humaine et sous réserve d'absence de stagnation en face ou de ruissellement des eaux usées traitées.

Article 12

Dans le cas où le sol en place sous-jacent ou juxtaposé au traitement ne respecte pas les critères définis à l'article 11 ci-dessus, les eaux usées traitées sont drainées et rejetées vers le milieu hydraulique superficiel après autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, s'il est démontré, par une étude particulière à la charge du pétitionnaire, qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable.

Article 13

Les rejets d'eaux usées domestiques, même traités, sont interdits dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté, cavité naturelle ou artificielle profonde.

En cas d'impossibilité de rejet conformément aux dispositions des articles 11 et 12, les eaux usées traitées conformément aux dispositions des articles 6 et 7 peuvent être évacués par puits d'infiltration dans une couche sous-jacente, de perméabilité comprise entre 10 et 500 mm/h, dont les caractéristiques techniques et conditions de mise en œuvre sont précisées en annexe 1.

Ce mode d'évacuation est autorisé par la commune, au titre de sa compétence en assainissement non collectif, en application du III de l'article L. 2224- 8 du code général des collectivités territoriales sur la base d'une étude hydrogéologique sauf mention contraire précisés dans l'avis publié conformément à l'article 9 ci-dessus.

En cas de rejet par gravité dans un fossé ou un cours d'eau, il est recommandé :

- d'empêcher les eaux de crue ou autres eaux parasites de remonter vers le massif filtrant, par exemple en fixant un clapet anti-retour en bout de canalisation ;
- d'empêcher les insectes et rongeurs de pénétrer dans la canalisation de rejet puis dans le massif filtrant, par exemple en fixant une grille anti-intrusion en bout de canalisation.

GUIDE **D'UTILISATION**

SOMMAIRE

Guide d'utilisation

1.	Présentation du filtre compact Tricel FILTRO et Tricel FILTRO Sortie haute	7
	a. Généralités	7
	b. Schémas de principe	7
	1) Tricel FILTRO	7
	2) Tricel FILTRO Sortie haute	8
	c. Principes de fonctionnement	8
	d. Massif filtrant	10
	e. Présentation de la gamme	11
2.	Précautions d'installation et d'utilisation	15
	a. Lieu de pose	15
	b. Distances de sécurité face aux charges	16
3.	Garanties contractuelles	17
	a. Garanties proposées	17
	b. Limites d'emploi	18
	c. Mise en route	19
	d. Marquage CE	20
4.	Entretien et maintenance	22
	a. Contrat d'entretien	22
	b. Entretien semestriel	24
	c. Entretien annuel	25
	d. Production de boues et vidange	26
	e. Fonctionnement de l'alarme (option Sortie haute uniquement)	27
5.	Autodiagnostic et dépannage	28
6.	Remplacement de composants et recyclage	30
7.	Coûts d'utilisation	32

1. Présentation du filtre compact Tricel FILTRO et Tricel FILTRO Sortie haute

a. Généralités

Le filtre compact Tricel FILTRO permet de traiter efficacement les eaux usées domestiques et assimilées. Il est adapté pour les applications individuelles en utilisation permanente (résidences principales), en utilisation intermittente (résidences secondaires) ainsi que, sous réserve de validation par une étude de filière, pour les hôtels, campings, regroupements d'habitations etc. La technologie sur laquelle il repose assure aux usagers une fiabilité exceptionnelle et des coûts d'entretien des plus bas.

Les filtres compacts Tricel FILTRO sont disponibles en 2 gammes :

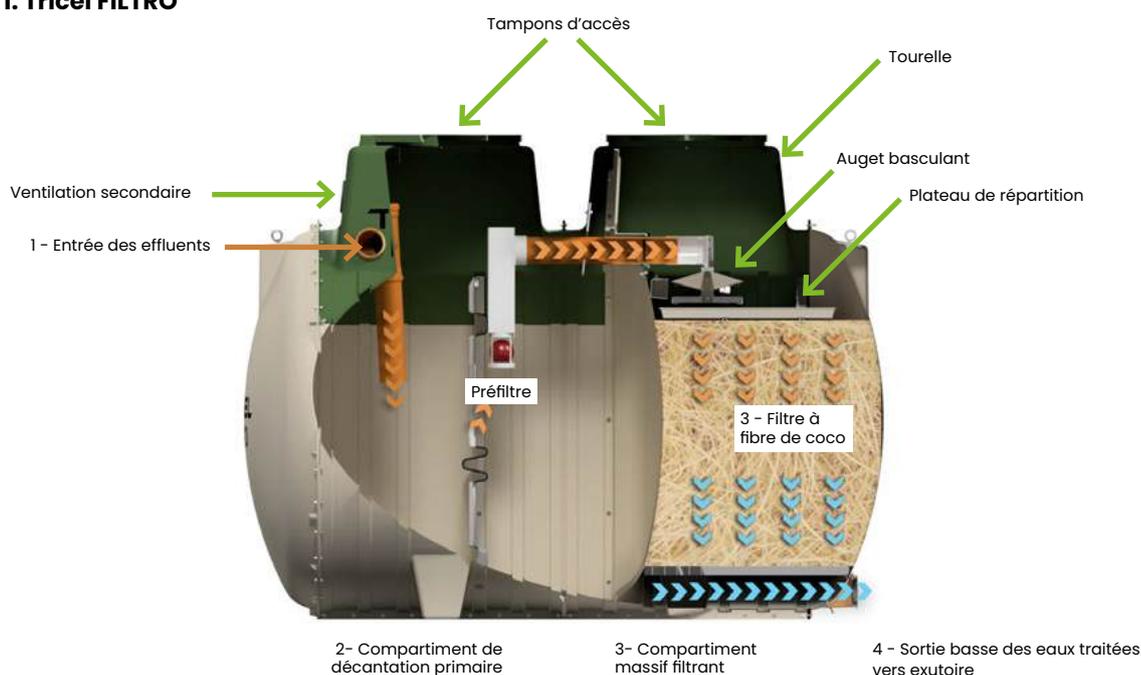
- Filtre compact Tricel FILTRO, agréés jusqu'à 18 EH (désigné par la suite «Sortie basse»).
- Filtre compact Tricel FILTRO Sortie haute, agréés jusqu'à 18 EH.

Le filtre compact Tricel FILTRO est monocuve avec 2 compartiments (sauf le modèle 18EH) : un compartiment de décantation primaire, pour le traitement primaire des eaux usées, et un compartiment massif filtrant, pour le traitement secondaire.

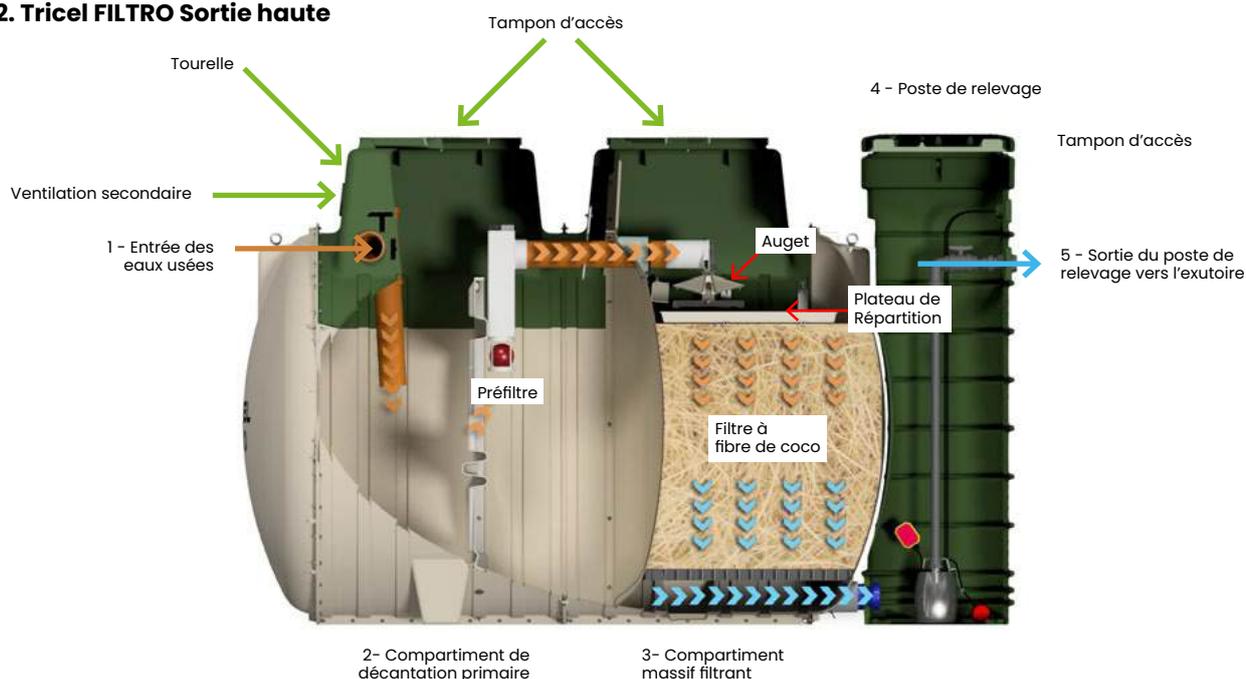
Le filtre compact ne requiert aucune énergie pour le traitement des eaux usées pour les modèles Tricel FILTRO. Lorsque la topologie du terrain nécessite une Sortie haute, le modèle Tricel FILTRO Sortie haute disposant d'une pompe de relevage sera utilisé (la consommation électrique de cette pompe varie en fonction de l'apport hydraulique d'eau et de la hauteur de relevage, voir annexe 3).

b. Schémas de principe

1. Tricel FILTRO



2. Tricel FILTRO Sortie haute



c. Principes de fonctionnement

Ce filtre compact Tricel FILTRO combine un prétraitement (compartiment de décantation primaire) et un filtre composé de fibre de coco (compartiment massif filtrant). Ce filtre compact peut avoir un fonctionnement gravitaire (Sortie basse) sans électricité ou un fonctionnement pompé (Sortie haute) en présence du poste de relevage.

- 1ère phase : Traitement primaire

Le traitement primaire s'effectue dans le compartiment de décantation primaire, où arrivent les eaux usées provenant des éviers, douches, toilettes, etc. Ce compartiment provoque un ralentissement des effluents, permettant aux matières solides et aux boues lourdes de décanter en fond de cuve, pendant que les substances les plus légères (graisses) montent en surface pour y former un chapeau de flottants. Le préfiltre fixé en Sortie retient un maximum de matières solides. Des bactéries anaérobies, naturellement présentes dans les effluents, se développent dans le décanteur primaire et liquéfient boues et matières solides en digérant les composants organiques qu'ils contiennent.

- 2nde phase : Traitement secondaire

Les effluents pré-traités arrivent alors dans le massif filtrant. Ils se déversent dans un auget, conçu pour basculer à un niveau donné, libérant ainsi des bâchées d'un volume précis sur une plateaux de répartition fabriquée sur mesure. Ce système de répartition assure une parfaite équi-répartition des effluents sur l'ensemble du lit filtrant, garantissant ainsi un traitement optimum des eaux usées.

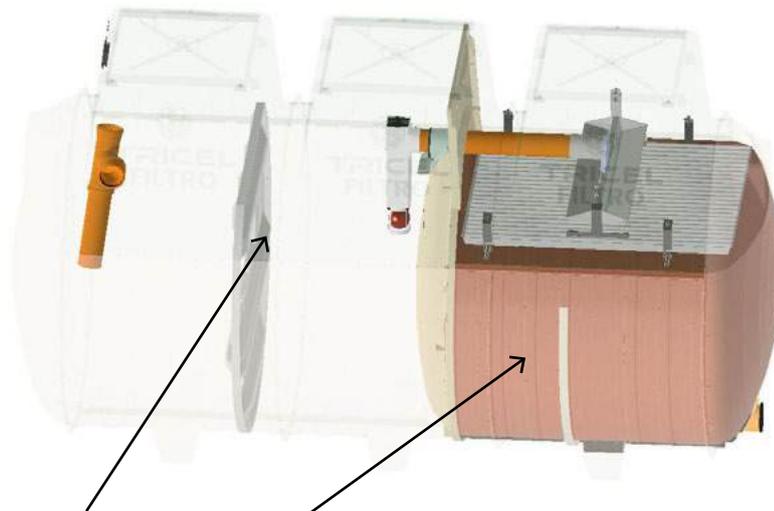
La technologie du filtre compact Tricel FILTRO repose sur de la fibre de coco, qui sert à la fois de massif filtrant et de support bactérien (voir paragraphe suivant). La fibre de coco est un terme générique désignant la fibre végétale naturelle qui, constituée en mésocarpe fibreux, entoure et protège la noix de coco et son amande

comestible. Ces fibres sont riches en lignine, laquelle leur confère une grande rigidité, une bonne imperméabilité à l'eau et une excellente résistance à la décomposition.

Pendant que les effluents traversent progressivement le massif filtrant, ils subissent un traitement secondaire à la fois :

- par filtration physique par la fibre de coco,
- par purification biologique, principalement grâce à la flore bactérienne aérobie qui s'y développe naturellement, alimentée en permanence en oxygène. Des bactéries anaérobies y abattent également nitrates et autres éléments.

En Sortie de filtre compact, les eaux usées ont été traitées conformément à la législation en vigueur et peuvent être évacuées vers un exutoire (de manière gravitaire pour le modèle Sortie basse et à l'aide d'une pompe pour le modèle Sortie haute).



Phase 1 : traitement primaire

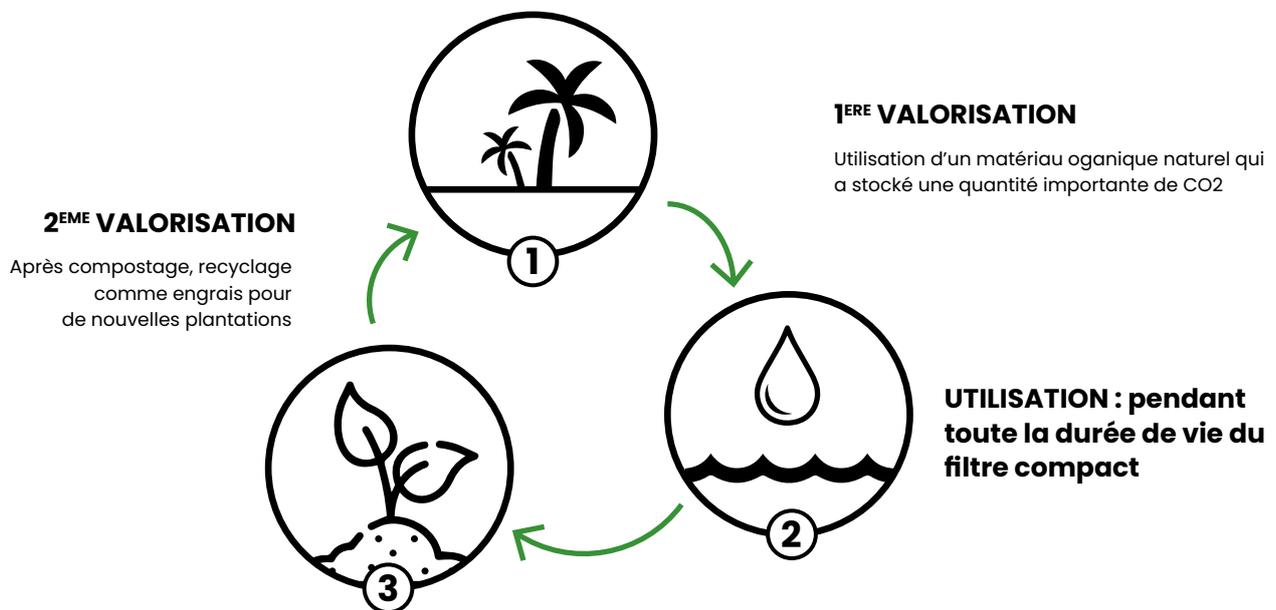
Phase 2 : traitement secondaire

d. Massif filtrant

Le massif filtrant utilisé est de la fibre de coco naturelle. Les caractéristiques techniques de ce massif filtrant le rendent très performant et simple d'utilisation. En effet, le type de fibre utilisé ne nécessite aucune opération de maintenance de type ratissage au cours de sa vie car le biofilm généré par le traitement n'imperméabilise pas la surface du massif filtrant. Ces fibres imputrescibles vont se consommer légèrement pendant toute leur durée de vie et un simple réassort de quelques kilos annuels sera suffisant pour maintenir les performances maximales du massif filtrant.



Cycle de vie du massif filtrant : la fibre de coco



Les plantations de coco existent partout sur la bande tropicale et sont peu exigeantes en nutriments et en travail pour produire des rendements intéressants. Dans son ensemble, la transformation de la noix de coco demande peu de main-d'œuvre.

Classiquement, c'est plutôt la chair de la noix de coco qui intéresse les consommateurs, d'où plusieurs biens de consommation qui en découlent. La coquille dure de la noix est récupérée pour la fabrication de charbon activé. La bourre (l'enveloppe) est récupérée pour l'industrie de la fibre, pour la fabrication de substrat horticole et pour des usages plus techniques, tel le traitement des eaux usées, nécessitant le découpage de la bourre en fibres dont les caractéristiques sont maîtrisées (longueurs, taux de particules fines, etc). Ainsi, il est possible d'utiliser l'ensemble de la noix de coco et de ne rien rejeter comme déchet.

La coco est une matière première complètement renouvelable et dont les plantations sont maîtrisées pour exploiter l'arbre sur toute sa durée de vie et en replanter des nouveaux afin de remplacer les anciens.

Les milieux filtrants à base de coco sont constitués de matière première 100 % organique, donc 100 % recyclable. À la fin de la vie utile du milieu filtrant, ce dernier peut être valorisé après stabilisation par voie de compostage où par chaulage. Le matériel recyclé peut servir comme engrais pour enrichir des sols pauvres en fertilité.

e. Présentation de la gamme

Les filtres compacts Tricel FILTRO jusqu'à 18 EH (18 Equivalents-Habitants) sont conformes à la réglementation nationale en vigueur : annexe ZA de la norme NF EN 12566-3:2005+A2:2013 et arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012 modifié le 26 février 2021 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅. Le dispositif Tricel FILTRO est une solution adaptable à tous les types de parcelles après confirmation d'un bureau d'études ayant réalisé une étude de sol.

Pour chaque capacité de traitement, nous proposons un volume de compartiment de décantation primaire dimensionné de la manière la plus efficace possible. Plus le compartiment de décantation primaire est grand, plus sa capacité de stockage de boues est importante.

Le filtre compact Tricel FILTRO propose une bonne intégration paysagère avec seuls ses tampons d'accès verts visibles au niveau du sol. De plus son emprise au sol est très faible comparativement aux filières traditionnelles (entre 5 et 18m² selon le modèle contre 40 à 200m² pour le traitement en filières traditionnelles).



Tricel FILTRO 5



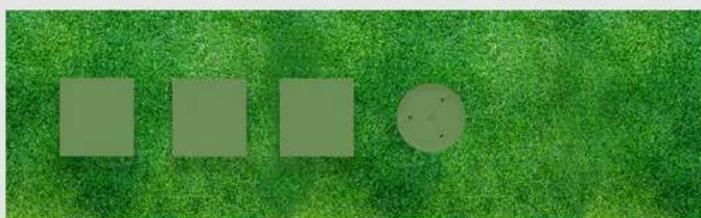
**Tricel FILTRO 5
Sortie haute**



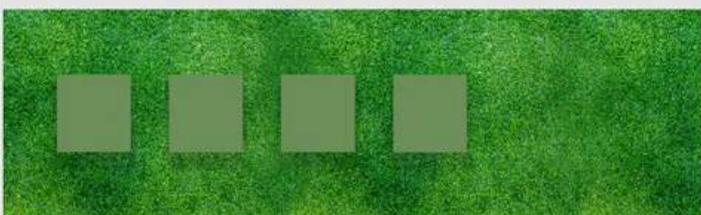
Tricel FILTRO 7



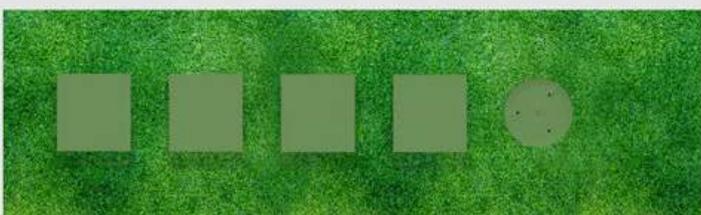
**Tricel FILTRO 7
Sortie haute**



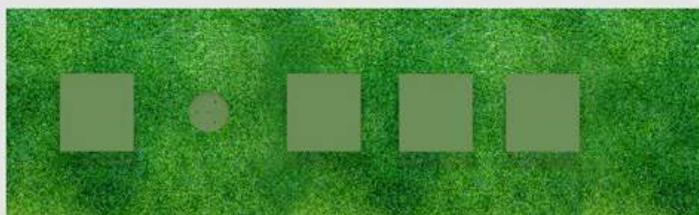
Tricel FILTRO 10



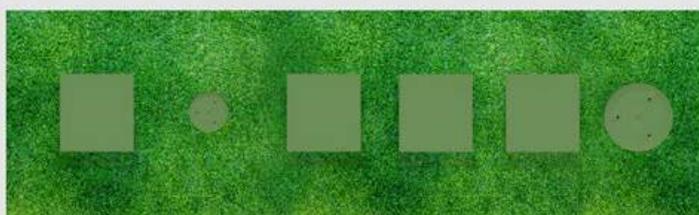
**Tricel FILTRO 10
Sortie haute**



Tricel FILTRO 12



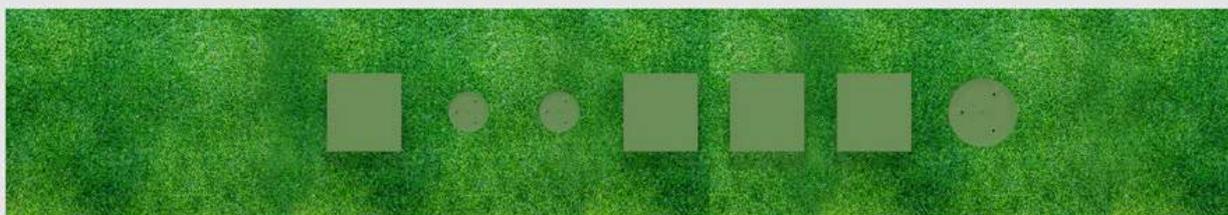
Tricel FILTRO 12 Sortie haute



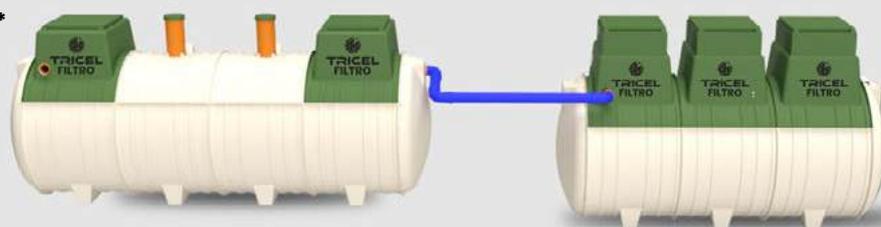
Tricel FILTRO 15



Tricel FILTRO 15 Sortie haute



Tricel FILTRO 18*



**Tricel FILTRO 18*
Sortie haute**



*cuve A présenté ici, voir dimensions cuves B et C en annexe

2. Précautions d'installation et d'utilisation

a. Lieu de pose

Le choix de l'emplacement du filtre compact est capital pour son bon fonctionnement. Les cuves n'étant pas dimensionnées pour recevoir des charges de n'importe quelle origine, il faudra veiller à rester à bonne distance de tout élément qui serait susceptible d'appliquer des efforts sur la cuverie (voir schémas ci-dessous et paragraphe suivant).

Distances à respecter.



b. Distances de sécurité face aux charges

Les cuves doivent être situées à l'écart de toute charge roulante ou statique et de tout ouvrage fondé :

- **Charge roulante** (passage de véhicules, ...) **ou statique** (bloc ou structure de pierre, stockage de bois de chauffage, terrain pentu ou coteau, ...) : une distance de sécurité de 3 m par défaut doit-être respectée. S'il s'agit d'un camion hydrocureur ou autre poids lourd, c'est alors une distance minimum de 5 mètres qui devra être respectée.
- **Ouvrage fondé** : une distance de sécurité entre le bord non remué de la fouille et tout ouvrage fondé doit être respectée. Elle est de 5 mètres par défaut.

De manière générale, si les distances mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être respectées, par exemple pour des raisons de configuration ou de dimensions de parcelle, un bureau d'études définira la distance minimum et/ou les précautions particulières requises de telle sorte qu'aucunes charges statiques ou roulantes ne puissent être transférées sur la cuve et que les ouvrages fondées ne puissent pas être déstabilisés par l'installation de la cuve. **L'installateur est tenu de faire appel à un bureau d'études qui prendra la responsabilité de la zone d'implantation et des précautions à appliquer, sans quoi sa propre responsabilité sera engagée.**

Le filtre compact doit aussi être tenu éloigné de tout captage déclaré d'eau destinée à la consommation humaine. Conformément à l'arrêté « prescriptions techniques » du 7 septembre 2009 modifié, une distance de 35 m doit-être respectée, qui peut être réduite pour des situations particulières permettant de garantir une eau propre à la consommation humaine.

Les cuves ne doivent pas se trouver à proximité d'arbres développant un fort réseau racinaire qui risquerait d'appliquer des efforts sur la cuve ou d'y pénétrer.

Lors du choix de l'emplacement du filtre compact Tricel FILTRO, veiller à ce qu'il soit toujours accessible pour son futur entretien et maintenance.

Les tampons d'accès résistent à une charge accidentelle de 600 kg cependant ils ne sont pas prévu pour résister aux charges piétonnières donc :

- il ne faut pas marcher dessus
- les installations doivent être délimitées visuellement de manière pérenne (bordure, clôture, empierrement, etc).

3. Garanties contractuelles

a. Garanties proposées

Sous condition de respect des règles ci-après, Tricel offre les garanties suivantes :

- Une garantie légale de 10 ans sur la cuverie et les équipements du procédé (massif filtrant, auget, Plateaux de répartition) extensible à 20 ans si entretien réalisé par Tricel ou un de ses partenaires exclusifs et enregistrement de votre produit sur le site www.tricel.fr ou en scannant le QR code ci-dessous. Vous pouvez aussi trouver ce QR code sur l'étiquette d'identification de la cuve sous le tampon d'accès de celle-ci. Après la mise en service de votre station, vous disposez de 6 mois pour enregistrer votre produit afin de bénéficier de cette extension.
- Une garantie de 2 ans sur les éléments mécaniques tel que butée d'auget ou électriques (Sortie haute uniquement : pompe de relevage, alarme de niveau) contre les vices de fabrication.

Conditions d'application légale des garanties

Pour l'installateur :

- Respecter le dimensionnement du filtre compact.
- Respecter les étapes d'installation et précautions de pose conformément aux instructions du présent guide et de la réglementation en vigueur.
- Information de l'utilisateur sur ses obligations ainsi que le moyen d'accéder au présent guide (site web de Tricel, QR code présent sur l'étiquette de traçabilité de la cuve).

Pour l'utilisateur :

- Respecter les conditions d'utilisation et d'exploitation conformément au présent guide et à la réglementation en vigueur.
- Respecter la conformité de l'effluent domestique aux obligations de l'arrêté technique du 7 septembre 2009 modifié.
- S'assurer des vérifications suivantes en conformité avec l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié :
 1. état du décanteur primaire et mesure du niveau de boues
 2. vidange des boues lorsque leur niveau atteint 50% du volume utile du décanteur primaire
 3. bon écoulement des eaux vers le décanteur primaire, entre celui-ci et le massif filtrant et au sein du massif filtrant
 4. inspection annuelle du préfiltre

Ces vérifications sont réalisées par Tricel ou ses partenaires exclusifs lors de la visite d'entretien annuelle. Si le client choisit de ne pas souscrire au contrat d'entretien, il devra assumer lui-même l'entretien du filtre compact. Tricel et ses partenaires exclusifs ne pourront en aucun cas être tenus responsables d'un dysfonctionnement lié à un mauvais entretien du filtre compact ou au non-respect des éléments à vérifier.

Par sécurité, le propriétaire doit faire installer son filtre compact par un installateur ayant souscrit une assurance décennale.

Noter que toute évolution de la surface habitable nécessite la vérification de l'adéquation du dimensionnement du filtre compact par les services du SPANC.

b. Limites d'emploi

Le propriétaire a pour obligation légale de veiller au bon fonctionnement de son dispositif. Il doit donc respecter entre autres les conditions d'utilisation suivantes :

- Le dispositif Tricel FILTRO fait partie d'un ensemble global, qui va de la plomberie de l'habitation jusqu'au point de rejet des effluents traités. Chacun des composants de cet ensemble doit être correctement installé et entretenu et doit bien fonctionner, pour que puisse être garanti le bon fonctionnement du dispositif d'assainissement.
- Les charges hydraulique et organique supportées par un dispositif d'assainissement ne doivent pas excéder de manière durable la capacité de traitement pour laquelle il a été conçu.
- Pour assurer le bon fonctionnement du dispositif dans le temps, l'utilisateur devra prendre certaines précautions, dont :
 - L'évacuation d'un volume important d'eau telle que celui provenant d'une piscine ou d'un jacuzzi ne doit jamais transiter par un dispositif d'assainissement.
 - Il en est de même des eaux parasites (eaux de pluie, eaux de surface, eaux de ruissellement, eaux souterraines, ...).
 - Ne pas permettre à des quantités excessives de produits chimiques ou difficilement biodégradables de pénétrer dans le dispositif : saumures d'adoucisseurs d'eau, huiles ou graisses, déjections animales, lait, alcool ou aliments, désinfectants, détergents et nettoyants, ...
 - Ne pas rejeter dans le dispositif les produits suivants : hydrocarbures, huiles de moteur ou de friture, acides forts, substances alcalines, produits photographiques, pesticides, lingettes, protections féminines, papier essuie-tout, couches bébé, médicaments, ... Ces deux listes ne sont pas exhaustives mais donnent des exemples de produits courants qui peuvent nuire au bon fonctionnement d'un dispositif d'assainissement individuel.
- Le personnel d'entretien doit pouvoir accéder facilement au dispositif.

PRODUITS INTERDITS

Comme pour tout type de filtre ces produits nocifs portent préjudice au bon fonctionnement de l'épuration des eaux.

- Produits pharmaceutiques
- Acides et dérivés (éther, peinture, ammoniac...)
- Produits hygiéniques (lingettes, tampons hygiéniques...)
- Produits non biodégradables (huiles minérales, cartons, plastique, caoutchouc...)
- Produit dont le ph ne se situe pas entre 5,5 et 8,5



PRODUIT À USAGE MODÉRÉ

Ces produits non nocifs en faible quantité peuvent être évacués via l'utilité de traitement individuel des eaux usées.

- Détergents pour vaisselle
- Produits pour le lave-vaisselle et le lave-linge
- Produits détartrants
- Produits biodégradables
- Condensats de chaudière évacués vers le filtre compact de façon gravitaire seulement (dilution)



- Entretien et maintenance doivent être assurés comme décrits au paragraphe 4. Quand requise, la vidange du compartiment de décantation primaire est à réaliser conformément aux prescriptions données plus bas dans ce manuel.
- Sauf dispositions particulières (ex dalle de répartition), aucun véhicule ni aucune charge lourde ne devra passer au-dessus ou à proximité immédiate de la cuve du filtre compact Tricel FILTRO.

Limitations de responsabilités :

- Tricel et ses distributeurs ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables de tout problème ou dysfonctionnement engendré par une mauvaise installation du dispositif et/ou du système de collecte et de rejet des eaux usées de l'habitation et/ou de leur ventilation.
- Le fabricant et ses distributeurs ne sauraient être tenus pour responsables des dommages ou pertes, y compris les pertes consécutives et immatérielles, causés par une panne ou une défaillance du dispositif résultant d'une mauvaise installation ou utilisation. Le non-respect des instructions du présent guide d'utilisation peut avoir un impact négatif sur les performances du filtre compact Tricel FILTRO et remettre en cause les garanties applicables.

c. Mise en route

Votre filtre compact Tricel FILTRO est obligatoirement mis en route par un technicien Tricel ou un Concessionnaire (Partenaire exclusif) Tricel. Un certificat de mise en route est émis à la fin de cette intervention. Installé, raccordé et mis en route, votre filtre compact Tricel FILTRO est désormais prêt à fonctionner.

La mise en route inclut un certain nombre de vérifications, dont :

- Vérification du bon positionnement des plateaux de répartition sur leurs supports;
- Positionnement de l'auget basculant sur son axe et vérification de son horizontalité, afin d'obtenir une bonne équi-répartition des effluents sur l'ensemble des plateaux ;
- Vérification de la bonne fixation des amortisseurs sous l'auget basculant.
- Pour le modèle Tricel FILTRO Sortie haute : raccordement électrique et test de la pompe et de l'alarme.

Lors des essais de type réalisés au PIA en 2023, il n'a fallu que 4 semaines (8 semaines pour le modèle Tricel FILTRO Sortie haute) pour que la biomasse se développe et que le filtre compact Tricel FILTRO atteigne son niveau de performances épuratoires optimal.

d. Marquage CE



Déclaration des performances N° 1460675

1. Code d'identification unique du produit type :
Tricel FILTRO
2. Usage(s) prévu(s) :
Dispositif de traitement des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi PRV pour une population totale équivalente (PTE) jusqu'à 50 habitants.
3. Fabricant : TRICEL, Ballyspillane Ind Est, Killarney, Co.Kerry, Ireland
4. Mandataire : non applicable.
5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : 3.
6. Norme harmonisée : EN 12566-3+A2 Organisme(s) notifié(s) : N°1739 PIA – Prüfinstitut für Abwassertechnik GmbH
7. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées																								
Efficacité du traitement	Rendements obtenus sur le Tricel FILTRO 5 avec des charges organiques journalières en entrée durant l'essai (DBO_5) : 0,26 kg/j DBO_5 : 96.5 % P : 21.5% DCO : 92 % NH_4-N : 74.4 % MES : 97.3 %	EN 12566-3:2005 +A2:2013																								
Capacité du traitement	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>TRICEL FILTRO 4</th> <th>TRICEL FILTRO 5</th> <th>TRICEL FILTRO 7</th> <th>TRICEL FILTRO 10</th> <th>TRICEL FILTRO 12</th> <th>TRICEL FILTRO 15</th> <th>TRICEL FILTRO 18</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Charge organique journalière nominale (DBO_5)</td> <td>0,24 kg/j</td> <td>0,30 kg/j</td> <td>0,42 kg/j</td> <td>0,60 kg/j</td> <td>0,72 kg/j</td> <td>0,90 kg/j</td> <td>1,08 kg/j</td> </tr> <tr> <td>Débit hydraulique journalier nominal (Q_N)</td> <td>0,60 m³/j</td> <td>0,75 m³/j</td> <td>0,95 m³/j</td> <td>1,50 m³/j</td> <td>1,80 m³/j</td> <td>2,25 m³/j</td> <td>2,70 m³/j</td> </tr> </tbody> </table>			TRICEL FILTRO 4	TRICEL FILTRO 5	TRICEL FILTRO 7	TRICEL FILTRO 10	TRICEL FILTRO 12	TRICEL FILTRO 15	TRICEL FILTRO 18	Charge organique journalière nominale (DBO_5)	0,24 kg/j	0,30 kg/j	0,42 kg/j	0,60 kg/j	0,72 kg/j	0,90 kg/j	1,08 kg/j	Débit hydraulique journalier nominal (Q_N)	0,60 m ³ /j	0,75 m ³ /j	0,95 m ³ /j	1,50 m ³ /j	1,80 m ³ /j	2,25 m ³ /j	2,70 m ³ /j
	TRICEL FILTRO 4		TRICEL FILTRO 5	TRICEL FILTRO 7	TRICEL FILTRO 10	TRICEL FILTRO 12	TRICEL FILTRO 15	TRICEL FILTRO 18																		
Charge organique journalière nominale (DBO_5)	0,24 kg/j		0,30 kg/j	0,42 kg/j	0,60 kg/j	0,72 kg/j	0,90 kg/j	1,08 kg/j																		
Débit hydraulique journalier nominal (Q_N)	0,60 m ³ /j	0,75 m ³ /j	0,95 m ³ /j	1,50 m ³ /j	1,80 m ³ /j	2,25 m ³ /j	2,70 m ³ /j																			
Étanchéité à l'eau	Étanche à l'eau (essai à l'eau)																									
Résistance à l'écrasement	Comportement structurel confirmé sur TRICEL 6 ring tank avec les conditions suivantes (essai de Pit test) : - Hauteur de remblai maximale autorisée : 0,93 m au-dessus de la cuve - Conditions de sol HUMIDE avec une hauteur maximale de la nappe : 1,48 m depuis la base de la cuve.																									
Durabilité	Facteur de fluage PRV α et facteur de vieillissement PRV $\beta > 0.3$																									

8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :
Guide à l'utilisateur « TRICEL FILTRO – Guide d'utilisation et d'installation ».

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Martin Dowling, Responsable Engineering
À Killarney, le 27/08/2024



24

EN 12566-3

Déclaration des performances

N° 1460677

- Code d'identification unique du produit type :
Tricel FILTRO sortie haute
- Usage(s) prévu(s) :
Petite station d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi PRV.
- Fabricant : TRICEL, Ballyspillane Ind Est, Killarney, Co.Kerry, Ireland
- Mandataire : non applicable.
- Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : 3.
- Norme harmonisée : EN 12566-3+A2 Organisme(s) notifié(s) : N°1739 PIA – Prüfinstitut für Abwassertechnik GmbH
- Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances								Spécifications techniques harmonisées
Effacité du traitement	Rendements obtenus sur le Tricel FILTRO 5 avec des charges organiques journalières en entrée durant l'essai (DBO_5) : 0,25 kg/j DBO_5 : 97.4 % P : 22.8% DCO : 93.2 % NH_4-N : 74.8 % MES : 96.9 %								EN 12566-3:2005 +A2:2013
Capacité du traitement		TRICEL FILTRO SORTIE HAUTE 4	TRICEL FILTRO SORTIE HAUTE 5	TRICEL FILTRO SORTIE HAUTE 7	TRICEL FILTRO SORTIE HAUTE 10	TRICEL FILTRO SORTIE HAUTE 12	TRICEL FILTRO SORTIE HAUTE 15	TRICEL FILTRO SORTIE HAUTE 18	
	Charge organique journalière nominale (DBO_5)	0,24 kg/j	0,30 kg/j	0,42 kg/j	0,60 kg/j	0,72 kg/j	0,90 kg/j	1,08 kg/j	
	Débit hydraulique journalier nominal (Q_N)	0,60 m ³ /j	0,75 m ³ /j	0,95 m ³ /j	1,50 m ³ /j	1,80 m ³ /j	2,25 m ³ /j	2,70 m ³ /j	
Étanchéité à l'eau	Étanche à l'eau (essai à l'eau)								
Résistance à l'écrasement	Comportement structurel confirmé sur TRICEL 6 ring tank avec les conditions suivantes (essai de Pit test) : - Hauteur de remblai maximale autorisée : 0,93 m au-dessus de la cuve - Conditions de sol HUMIDE avec une hauteur maximale de la nappe : 1,48 m depuis la base de la cuve.								
Durabilité	Facteur de fluage PRV α et facteur de vieillissement PRV $\beta > 0.3$								

- Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :
Guide à l'utilisateur « TRICEL FILTRO – Guide d'utilisation et d'installation ».

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Martin Dowling, Responsable Engineering
à Killarney, le 27/08/2024

4. Entretien et maintenance

a. Contrat d'entretien



ENTRE :

Tricel Poitiers SAS - 17 avenue de la Naurais-Bachaud – 86530 Naintré – France
Tél. : +33 (0) 5 49 93 93 60 - E-mail : trichel@fr.tricel.eu
SIRET : 533 749 842 00027 - APE : 2229A - TVA intracom : FR19 533 749 842 - SAS au capital de 50.000€

Ci-après désigné le « prestataire »

ET :

Nom : Prénom : Téléphone fixe :
E-mail : Téléphone portable :
Adresse d'installation :
Code postal : Ville :
Adresse de facturation (si différente) :
Code postal : Ville :

Ci-après désigné le « client »

L'INSTALLATION

Modèle : Réhausse : N° série :
Modèle de poste de relevage (si applicable) : N° de la pompe (si applicable) :
Utilisation (principale/secondaire, gîtes, ...) : Installateur :
Date d'installation : Date de mise en service :

Date de la construction : Plus de 2 ans Moins de 2 ans Qualification client : Particulier Professionnel

NOS FORMULES (COCHER L'OPTION CHOISIE)

Les systèmes d'épuration Tricel® doivent être installés conformément aux préconisations du guide d'utilisation Tricel®. La mise en service d'un système d'épuration Tricel®, qui ne peut être réalisée que par un technicien Tricel ou un Partenaire exclusif Tricel, ne constitue pas une réception de chantier et Tricel et/ou le Partenaire exclusif Tricel ne sauraient en aucun cas et d'aucune manière que ce soit être tenus pour responsables de la qualité et/ou de la conformité des travaux d'installation d'un système d'épuration Tricel®, qui relèvent de la responsabilité exclusive de l'entreprise exécutant lesdits travaux d'installation.

La signature du contrat qui vaut Certificat de Mise en Route est l'événement déclencheur des garanties dont fait l'objet le filtre compact Tricel® concerné.

Pour rappel, les systèmes Tricel® doivent faire l'objet d'une utilisation conforme par le client, selon les prescriptions indiquées dans le guide d'utilisation, et d'un contrôle annuel de bon fonctionnement. Le propriétaire client déclare par la présente accepter les contraintes d'utilisation du système d'épuration Tricel® et les fait siennes.

En signant ce document (Certificat de Mise en Route et Contrat d'Entretien), le client déclare avoir pris connaissance du « guide d'utilisation TRICEL SETA - SIMPLEX – FILTRO » disponible via le QR code situé sur la plaque signalétique ou sur notre site internet et choisit une option en ayant pris connaissance de toutes les clauses de ce contrat, tant au recto qu'au verso, dont il comprend les termes et la portée. Les conditions générales de vente apparaissant au verso font partie intégrante du contrat.

<input type="checkbox"/> OPTION 1 FORMULE TRANQUILLITÉ <i>(avec pompe) NF P 16-008</i>	<input type="checkbox"/> OPTION 2 FORMULE ÉCONOMIE NF P 16-008	<input type="checkbox"/> OPTION 3 SANS CONTRAT D'ENTRETIEN
Ce contrat comprend les prestations suivantes : <ul style="list-style-type: none">Assistance téléphonique 5/7Contrôle annuel du bon fonctionnement du filtre compactRemplacement des pièces (si nécessaire) lors de la visite d'entretien annuelToute intervention en cas de déclenchement d'une alarme	Ce contrat comprend les prestations suivantes : <ul style="list-style-type: none">Assistance téléphonique 5/7Contrôle annuel du bon fonctionnement du filtre compact Hors réparations qui feront l'objet de devis et facturations spécifiques au taux horaire + forfait de déplacement	Le client prend la responsabilité de l'entretien et de la maintenance, selon les recommandations décrites dans le guide d'utilisation.
<input type="checkbox"/> 14€ / Mois* <input type="checkbox"/> 168€ / An*	<input type="checkbox"/> 12.25€ / Mois <input type="checkbox"/> 147€ / An	Forfait déplacement 209.20€/ttc + forfait horaire 60.29€/ttc

Mode de paiement : Accompagner le contrat d'un RIB, du mandat de prélèvement SEPA. Voir modalités de paiement au verso.
Le présent contrat de maintenance (options 1 et 2) est valable pour un **engagement de 12 mois**, à compter de la date de mise en place du contrat et **renouvelable par tacite reconduction** sauf dénonciation écrite (voir conditions au verso).

CERTIFICAT DE MISE EN ROUTE

TECHNICIEN :

FAIT À :

SIGNATURE DU CLIENT :

LE :

*Prix soumis à variations selon le partenaire pour l'entretien et le modèle de cuve, prix soumis à évolution annuelle.



CONTRAT DE SERVICE ET ENTRETIEN FILTRE COMPACT TRICEL FILTRO

OBJET DU CONTRAT

Le présent Contrat TRICEL Service a pour objet de définir les conditions selon lesquelles le prestataire assure l'entretien et la maintenance des biens. Le prestataire s'engage à fournir les moyens nécessaires et suffisants pour effectuer les prestations contractuelles dans les meilleures conditions, dans le respect des règles de l'art, des normes et des réglementations en vigueur. Il vous permet de bénéficier à la signature, de l'option 1 ou 2 d'une inspection annuelle effectuée par l'entreprise ou par son représentant du système de traitement des eaux usées vendu et installé à l'adresse d'installation. Cette inspection inclut les opérations suivantes : Apport de fibre végétale « coco », vérification que les accès, ventilation et prises d'air sont bien dégagés, mesure du niveau de boues dans le décanteur primaire, nettoyage préfiltre, contrôle fonctionnement et nettoyage chasse à auget et plateaux de répartitions, contrôle du fonctionnement de la pompe si le filtre compact en est équipé, vérification de l'alarme visuelle, contrôle des rejets nitrate et ammoniacal (si mesure prenable). **Les frais d'entretien d'autres composantes de la chaîne de traitement des eaux usées (vidange, traitement tertiaire, poste de relevage amont, bac à graisse, etc.) ne sont pas inclus dans le présent contrat.**

Un compte-rendu de visite est établi. Des recommandations peuvent être émises (vidange du décanteur primaire, mise à niveau du massif filtrant, remise en état de matériel dégradé).

S'il s'avère nécessaire de procéder à des réparations ou à un remplacement de pièces défectueuses, il sera obligatoirement présenté un devis comportant le coût des fournitures, de la main-d'œuvre et du déplacement.

Les réparations ou travaux ne seront exécutés qu'après accord du client porté sur le devis.

En cas d'urgence, l'intervention s'effectuera d'un commun accord avec le client. Toute souscription d'un contrat supérieur à 12 mois après la mise en route du filtre compact fera l'objet d'un état des lieux, lors de la première visite d'entretien.

CARACTERISTIQUES DES OPTIONS

Option 1 Formule tranquillité : Sont compris les services d'assistance téléphonique, la maintenance annuelle, le remplacement de la pompe de relevage (si nécessaire), le complément de fibre végétale « coco » aux fréquences indiquées dans le guide d'utilisation, et ce, même en cas de déclenchement d'alarme en cours d'année. Ne sont pas comprises toutes interventions relevant d'un problème extérieur au système TRICEL (Ex : colmatage de préfiltre dû à une utilisation de produits inadaptés, dommage électrique, déclenchement d'alarme sans raison apparente, problèmes liés à une installation ou utilisation non conformes, cas de force majeure, etc.).

Option 2 Formule économique : Sont compris les services d'assistance téléphonique, la maintenance annuelle, le complément de fibre végétale « coco » aux fréquences indiquées dans le guide d'utilisation. Le remplacement des pièces d'usure, la vidange, ou tout déclenchement d'alarme en cours d'année engendrant l'envoi de pièces ou la visite d'un technicien feront l'objet d'un devis et d'une facturation spécifique.

Option 3 Sans contrat : le client s'engage à réaliser par ses propres moyens la maintenance annuelle du système « le complément de fibre végétale (coco) aux fréquences indiquées dans le guide d'utilisation ».

ENGAGEMENTS DU CLIENT

Pour les visites d'entretien, un rendez-vous est convenu au moins cinq jours à l'avance avec le client, celui-ci pouvant demander un report deux jours ouvrables au moins avant la date fixée. Le prestataire indique à la demande expresse du client si la visite a lieu le matin ou l'après-midi selon son organisation. Le client s'engage à être présent ou à rendre accessible le coffret ainsi que tous les **tampons d'accès** du système.

En cas d'absence du client au rendez-vous ou de non-accessibilité à l'équipement, une facturation supplémentaire sera appliquée sur la base d'un forfait de déplacement.

Conformément à nos Guides de l'utilisateur (disponibles sur www.tricel.fr), tout client d'un assainissement TRICEL doit respecter les précautions d'usage, de surveillance et d'entretien de son équipement. Il doit également veiller au maintien de la parfaite intégrité de l'installation.

En cas d'oubli, d'un imprévu, de la simple question au cas d'urgence, nous vous offrons une assistance permanente et gratuite grâce à :

- Un numéro dédié pour joindre notre assistance technique au 05 49 93 93 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

- Un conseiller TRICEL pour répondre à vos questions, vous assister, et vous mettre le cas échéant en relation avec des prestataires compétents intervenant rapidement.

DUREE DU CONTRAT

Le Contrat TRICEL Service (option 1 ou 2) est établi pour une durée de 12 mois, tacitement reconductible pour une même durée, il prend effet à la date de sa signature ou au jour de la Mise en Route, en cas de travaux préalables à réaliser par le client.

MODIFICATIONS DES OPTIONS ET RESILIATION

Le Contrat TRICEL Service (option 1 ou 2) peut être résilié par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis minimal de deux mois avant l'échéance, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 17 Avenue de la Naurais-Bachaud, 86530 Naintré.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont payables à réception. Dans le cas d'un contrat conclu hors établissement, le prestataire ne pourra recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie, sous quelque forme que ce soit, avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat (article L.221-10 du Code de la consommation).

DROIT DE RETRACTATION

En cas de conclusion du contrat hors établissement, le client consommateur dispose, d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du client, avant la fin du délai de rétractation. Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire de rétractation joint aux présentes, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au client. Seul le prix des services commandés sont remboursés. Le remboursement des sommes effectivement réglées par le client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le prestataire, de la notification de la rétractation du client.

DONNEES PERSONNELLES

Le prestataire se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles suivantes concernant le client et nécessaires à la fourniture des services : nom, adresse, numéro de téléphone, mail. Conformément à l'article 6 du RGPD, le présent traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de service et entretien TRICEL. Ces informations et données sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la livraison des services. Le responsable du traitement des données personnelles est la société TRICEL (relationclient@tricel.eu). Le client dispose d'un droit d'accès à ses données personnelles, de rectification, d'effacement, du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité desdites données. La demande s'effectue par courrier électronique à l'adresse suivante : (relationclient@tricel.eu). Le client a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL concernant le traitement de ses données personnelles.

DROIT APPLICABLE – JURIDICTION

Le présent contrat est soumis au droit français. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat qui n'aurait pas été réglée par voie amiable, seront soumis aux tribunaux compétents.

Conformément à l'art. L. 211-3 du Code de la Consommation, le Client, après réclamation auprès de RENOVATION DU PATRIMOINE n'ayant pas aboutie, pourra recourir gratuitement à une procédure de médiation. Le prestataire propose ainsi au client de saisir la plateforme de médiation de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM Conso) via son site internet www.anm-conso.com ou en écrivant à l'adresse suivante : 62, rue Tiquetonne – 75002 PARIS.

Lu et approuvé le
Signature du client.....

Formulaire de rétractation (*) Rayez la mention inutile

A compléter et renvoyer à : TRICEL POITIERS SAS, 17 avenue de la Naurais-Bachaud – 86530 Naintré ou Email : (relationclient@tricel.eu).

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

COMMANDE LE :

NOM DU (DES) CONSOMMATEUR(S) :

ADRESSE DU (DES) CONSOMMATEUR(S) :

DATE :/...../.....

SIGNATURE DU (DES) CONSOMMATEUR(S) :

b. Entretien semestriel

Pour les modèles Tricel FILTRO, un contrôle hebdomadaire de non stagnation des eaux en surface du massif filtrant (bon écoulement des eaux à travers le massif filtrant) est à réaliser.

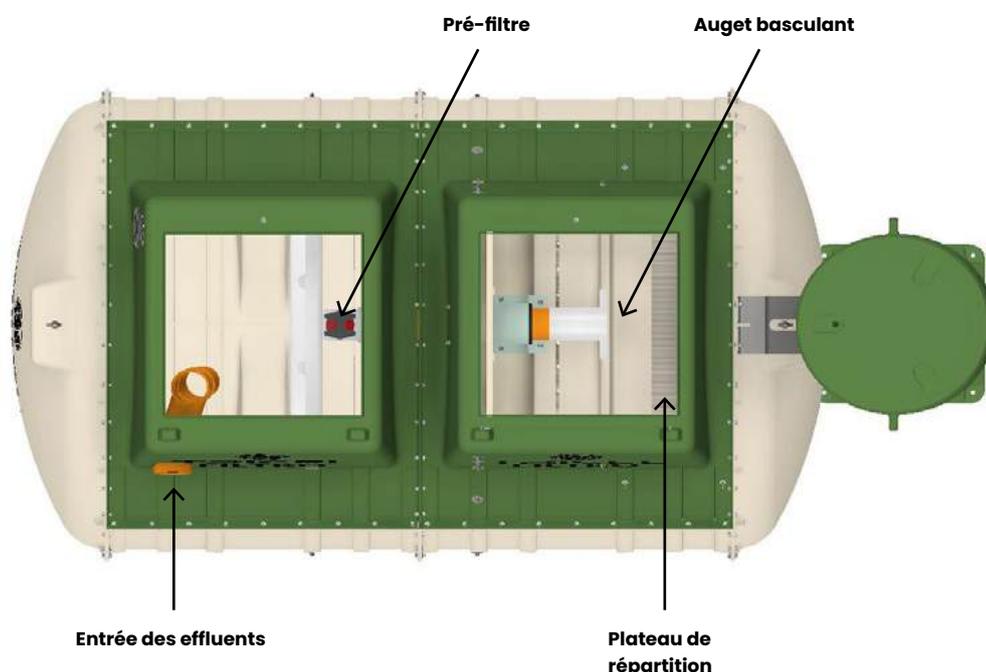
Les opérations de contrôle et de nettoyage suivantes sont à effectuer par l'utilisateur ou par un professionnel tous les 6 mois entre les entretiens annuels.

- Vérification du bon écoulement des effluents en entrée du filtre compact Tricel FILTRO ainsi que des éventuels regards et éléments de Sortie de l'eau traitée (regards des tranchées d'infiltration, Sortie au fossé, poste de relevage, etc).
- Nettoyage au jet d'eau à faible pression de l'auget basculant et des plateaux de distribution.
- Vérification de la hauteur du niveau de boue à l'aide d'une canne à boue spécifiquement dédiée à cet usage.



- Vérification de l'état du préfiltre et nettoyage de celui-ci au jet d'eau. Pour cela, retirer le filtre du préfiltre en utilisant la poignée montée dessus, passer le filtre du préfiltre au jet d'eau basse pression puis le repositionner dans son logement.
- Vérification des accès et ventilation, s'assurer que tout est bien dégagé (végétation, débris divers)
- Pour les modèles Sortie haute, contrôler que le système d'alarme pour prévenir d'un niveau haut n'est pas enclenché.

Si l'utilisateur réalise lui-même ce contrôle semestriel, il prendra toutes les précautions nécessaires avant son intervention (port d'équipements de protection individuelle, attention prêtée aux éclaboussures, etc)



c. Entretien annuel

Un entretien annuel complet, par du personnel qualifié, est requis pour garantir les bonnes performances épuratoires de votre installation. Le rapport de visite d'entretien correspondant est présenté en annexe de ce manuel. Il est important de consigner ou faire consigner toutes les opérations d'entretien et de maintenance menées sur votre filtre compact Tricel FILTRO dans un carnet de suivi tel que celui proposé en annexe. Cet entretien annuel peut faire l'objet d'un contrat d'entretien tel que celui que vous proposera votre Concessionnaire exclusif Tricel (voir paragraphe précédent).

L'entretien annuel inclut :

- Vérifier le bon écoulement des effluents en entrée et en Sortie du compartiment de décantation primaire, du massif filtrant et des éventuels regards ; nettoyer au jet d'eau basse pression ou avec une buse de curage (« furet ») en cas de dépôts ou de colmatage.
- Mesurer le niveau de boues dans le compartiment de décantation primaire.
- Nettoyer le préfiltre et son carter.
- Vérifier le bon écoulement des eaux à travers la fibre de coco (pas de stagnation d'eau sur le dessus).
- Vérifier le niveau de fibre de coco et si nécessaire, en ajouter sans dépasser le dessous des plateaux de répartition.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'auget basculant et le nettoyer si besoin.
- Nettoyer les canaux des plateaux de répartition. S'assurer que tous les orifices sont exempts de débris afin d'obtenir une répartition uniforme sur le filtre compact.
- Vérifier l'horizontalité de l'auget et le régler si nécessaire.
- Vérification du bon état du système d'amortisseurs de l'auget. Si nécessaire, démonter et remplacer les amortisseurs, en mettant les nouveaux amortisseurs aux mêmes endroits.
- Vérification du bon fonctionnement de la pompe de relevage et de l'alarme dans le cas d'un modèle Sortie haute.
- Nettoyage/désencrassage de la pompe dans le cas d'un modèle Sortie haute. Pour cela, mettre l'installation hors tension, dévisser le raccord entre le tuyau et la vanne à l'intérieur du poste de relevage, sortir la pompe en la soulevant par le tuyau fixé à celle-ci, nettoyer la pompe et le flotteur d'alarme au jet d'eau basse pression puis tout ré assembler. Ne pas oublier de remettre le système sous tension à la fin du nettoyage.
- Dégager les accès et ventilations (végétation, débris divers), afin d'assurer la bonne circulation de l'air dans l'installation.
- Bien refermer et sécuriser les tampons d'accès.

d. Production de boues et vidange

Voir en annexe un exemple du rapport de visite d'entretien (VE) ainsi que le carnet de suivi.

Conformément à la réglementation française en vigueur, lorsque les boues occupent 50% du volume du compartiment de décantation primaire (74 cm de hauteur de boues), il y a lieu de procéder à sa vidange.

La production de boues du système est de 0,4l/j/EH.

La fréquence de vidange théorique de chaque modèle de la gamme est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tricel FILTRO Tricel FILTRO Sortie haute	Fréquence de vidange théorique
4	22
5	22
7	19
10	18
12	22
15	18
18 cuve A	17
18 cuve B	22
18 cuve C	30

Cette fréquence de vidange reste du domaine de la théorie. Dans la pratique les fréquences de vidanges observées in situ sont moins importantes que la fréquence de vidange théorique car les taux d'occupation réels dans l'habitation sont souvent moins importants que les taux d'occupation pour lesquels la fréquence de vidange a été déterminée. La fréquence de vidange observée in situ se trouve entre 34 mois (Tricel FILTRO 18 cuve A) et 5 ans (Tricel FILTRO 18 cuve C) sauf dans le cas où le niveau des boues n'a pas atteint 50% de remplissage à ce moment-là. **Dans tous les cas, la fréquence réelle dépend du moment où le niveau de boues dans le décanteur primaire atteint 50% du volume de celui-ci.** Ce niveau de boues doit être mesuré chaque année lors de l'entretien annuel.

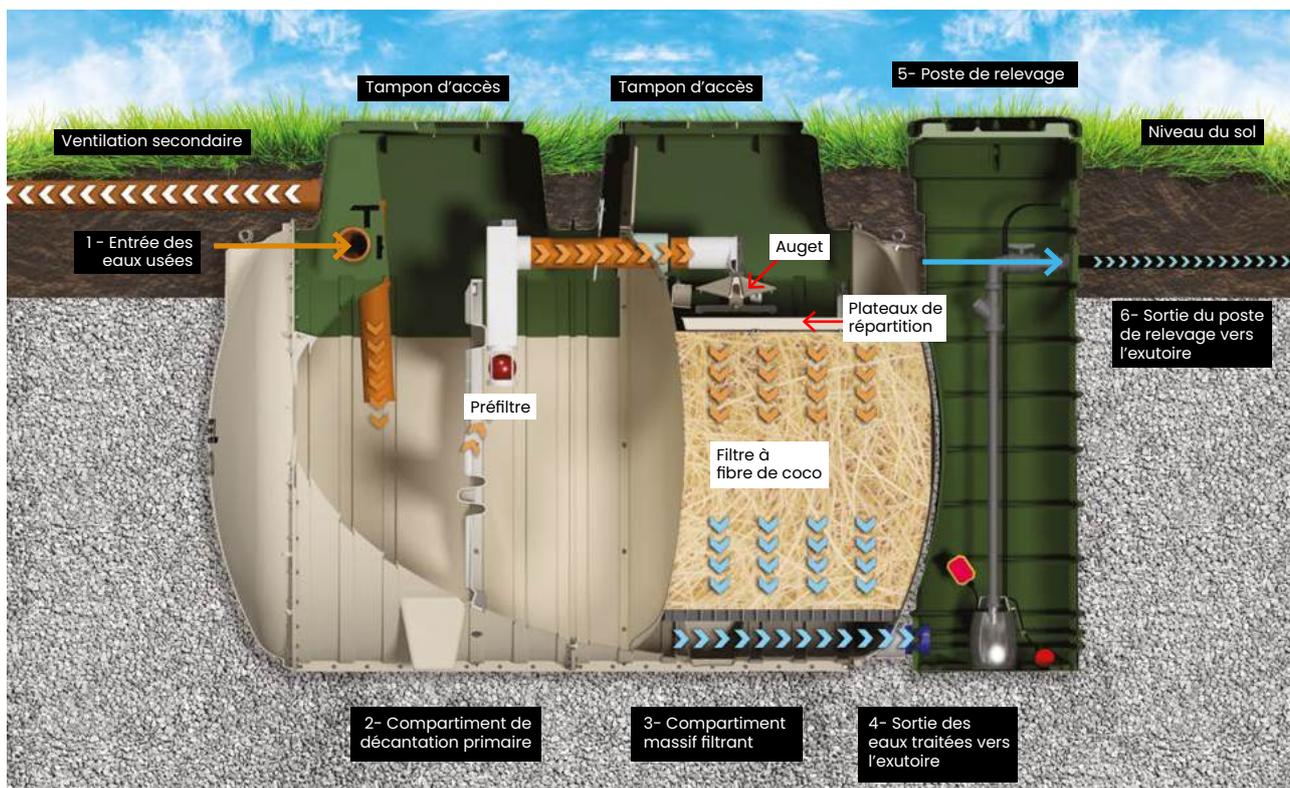
Plusieurs accès (tourelles avec tampons d'accès et cheminées de vidange avec tampons d'accès) sont situés au-dessus du compartiment de décantation primaire; en fin de vidange, il est important de plonger le tuyau d'aspiration au fond de la cuve par chacun de ces accès, afin de bien enlever les boues et flottants qui seraient encore présents en fond de cuve.

S'il reste un fond de boues dans le décanteur primaire après sa vidange, ce fond de boues permettra à la flore bactérienne de se redévelopper d'autant plus rapidement. A noter que le compartiment du massif filtrant ne requiert aucune vidange et que dès la fin de la vidange, il faut remplir le compartiment de décantation primaire avec de l'eau.

Conformément à l'article L.1331-1-1 du code de la santé publique, la vidange relève de la responsabilité du propriétaire de l'installation. Comme exigé par l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 3 décembre 2010 relatif à l'agrément des personnes réalisant les vidanges, elle doit être réalisée dans les règles de l'art par une entreprise de vidange agréée, qui remet impérativement un bordereau de suivi des matières vidangées au propriétaire, à conserver soigneusement ; les opérations de vidange sont également consignées dans le carnet de suivi du dispositif, en y précisant la date et le nom de l'intervenant. L'élimination des boues est assurée par cette entreprise agréée dans le respect de la réglementation.

On veillera à ce que le camion hydrocureur n'approche pas à moins de 5 mètres du filtre compact Tricel FILTRO (voir § 3b). On évitera les périodes où le terrain est gorgé d'eau pour effectuer la vidange, tant que la quantité de boues n'a pas atteint les 50% du volume du compartiment de décantation primaire. Il ne faut jamais vidanger une cuve qui n'a pas été sécurisée à une dalle de lestage si le terrain est gorgé d'eau sous peine de voir la station sortir de terre sous l'effet de la poussée d'Archimède.

Après la vidange, le compartiment de décantation primaire doit aussitôt être remis en eau.



e. Chambre de prélèvements

L'accès à une chambre de prélèvement est obligatoire sur les systèmes Tricel FILTRO afin de pouvoir réaliser les contrôles de la qualité épuratoire requis. Pour les modèles Sortie haute, les prélèvements peuvent s'effectuer dans le poste de relevage à l'aide d'une canne de prélèvements. Pour les modèles Tricel FILTRO, si la station rejette au fossé, le prélèvement pourra s'effectuer à l'exutoire. En cas d'infiltration directement dans le sol, l'installateur devra ajouter une chambre de prélèvement (hors agrément) étanche d'un diamètre minimum de 250mm en Sortie de la cuve. Cette chambre devra permettre de conserver le bon écoulement gravitaire des eaux traitées jusqu'à l'exutoire. (Voir plus de détails dans la partie installation du manuel). Les eaux prélevées sont représentatives des eaux traitées.

f. Fonctionnement de l'alarme (Tricel FILTRO Sortie haute uniquement)

Les postes de relevages inclus avec les Tricel FILTRO Sortie haute dispose d'une alarme en cas de montée en charge (défaut de la pompe qui n'évacuerait plus l'eau correctement). Cette alarme est composée d'un flotteur fixé à l'intérieur du poste de relevage connecté à un boîtier de contrôle électrique équipé d'un avertisseur sonore et d'un avertisseur lumineux. (Voir plus de détails dans la partie installation du manuel).

5. Autodiagnostic et dépannage

Correctement installé, utilisé et entretenu, votre dispositif d'assainissement Tricel FILTRO vous donnera entière satisfaction pendant de nombreuses années, sans souci particulier. Le modèle Sortie haute dispose d'un indicateur d'alarme pour signaler de toute montée en charge anormale des eaux dans la station. En cas d'activation il vous faudra immédiatement contacter votre partenaire Tricel.

Anomalies	Origines possibles	Actions correctives suggérées
1.) Les effluents n'arrivent pas dans le massif filtrant et/ou le niveau d'eau dans le compartiment de décantation primaire est trop élevé	Le préfiltre du compartiment de décantation primaire est colmaté	Retirer le préfiltre et le nettoyer avant de le remettre en place (voir paragraphe 4. Entretien et maintenance)
2.) Répartition inégale des effluents sur le massif filtrant	L'auget basculant fonctionne mal Les canaux du plateau de répartition sont obturés. L'auget n'est pas horizontal	Régler le mouvement de l'auget Nettoyer les canaux du plateau avec une brosse douce et un jet d'eau basse pression. Ajuster l'horizontalité de l'auget
3.) La hauteur de fibre de coco a nettement diminué	La fibre de coco s'est progressivement tassée au fil des ans	Ajouter de la fibre de coco. Pour cela, il faudra retirer l'auget basculant de ses charnières, enlever les plateaux de répartition et ajouter de la fibre jusqu'au niveau des barres de support des plateaux. Vous pouvez vous procurer la fibre auprès de votre partenaire Tricel local (coordonnées disponibles sur le site internet Tricel.fr).
4.) L'eau s'accumule et stagne à la surface de la fibre de coco	L'eau ne peut plus s'écouler en Sortie (voir anomalie 5) ou le massif filtrant est colmaté	Contactez votre Concessionnaire exclusif Tricel local pour qu'il le « décolmate » ou, en cas de colmatage grave, pour qu'il procède au remplacement de la fibre
5.) L'indicateur d'alarme (modèle Sortie haute uniquement) s'est activé	Les effluents ne sont plus évacués par la pompe Dispositif inondé par des eaux parasites	Décolmater les canalisations de Sortie. Si elles sont écrasées, les réparer et/ou les remplacer Vérifier le bon fonctionnement de la pompe de relevage dans le poste de relevage en Sortie de massif filtrant. Vérifier qu'elle est bien alimentée électriquement S'assurer que les eaux de pluie, de ruissellement etc. ne se déversent pas dans le dispositif Tricel FILTRO. Le cas échéant, corriger les points d'infiltrations.

<p>6.) Le compartiment du massif filtrant du modèle Tricel FILTRO est rempli d'eau</p>	<p>Les effluents ne peuvent plus s'évacuer par la Sortie gravitaire</p> <p>Le niveau d'eau des sols se trouve au dessus du niveau d'eau de l'exutoire et les eaux parasites remontent dans la canalisation de Sortie</p>	<p>Décolmater les canalisations de Sortie. Si elles sont écrasées, les réparer et/ou les remplacer</p> <p>Fixer un clapet anti-retour sur la Sortie des eaux traitées pour empêcher le retour d'eaux souterraines ou de surface dans le dispositif. Dans ce cas, il est nécessaire de prévoir une entrée d'air en aval du Tricel FILTRO</p>
<p>7.) Odeurs d'eaux usées* juste à côté de la maison ou à l'intérieur de la maison</p>	<p>Ventilations de canalisations (ventilation primaire) absentes ou mal connectées</p> <p>Une ou plusieurs canalisations d'eaux usées fuient ou sont bouchées</p> <p>Siphons absents ou bouchés sous les éviers, douches etc.</p> <p>Une ou plusieurs canalisations d'évacuation d'eaux usées ou de ventilation sont en contrepente, par exemple à la suite d'un affaissement</p>	<p>Vérifier que toutes les canalisations d'eaux usées sont correctement ventilées et raccordées à la ventilation primaire, et que la ventilation primaire débouche sur le toit de l'habitation</p> <p>Vérifier que toutes les canalisations sont bien étanches et que l'eau s'y écoule librement. Si nécessaire, contacter un plombier</p> <p>Vérifier que tous les équipements sanitaires sont équipés de siphons, qu'ils sont en bon état et que l'eau s'y écoule librement. Si nécessaire, contacter un plombier</p> <p>Vérifier la bonne pente des canalisations. Si nécessaire, contacter un plombier</p>
<p>8.) Mauvaises odeurs* à proximité immédiate du dispositif d'assainissement</p>	<p>Mauvais écoulement des effluents dans le dispositif d'assainissement</p> <p>Flore bactérienne dégradée (par exemple, à la suite d'un déversement excessif de produits chimiques dans les eaux usées)</p> <p>Surcharge hydraulique et/ou organique</p> <p>Ventilations absentes, en contrepentes ou bouchées</p>	<p>Vérifier que les effluents s'écoulent librement. Si ce n'est pas le cas, voir anomalie 1</p> <p>Verser une dose importante d'activateur bactérien dans les toilettes. Si le problème persiste après 3 à 4 semaines, contacter votre Concessionnaire Tricel</p> <p>Vérifier que la capacité de traitement de votre dispositif est bien en adéquation avec l'utilisation qui en est faite. Sinon, chercher à réduire les charges entrantes</p> <p>Vérifier que les ventilations ont été correctement posées, qu'elles sont équipées d'un extracteur ou champignon adapté et qu'elles ne sont pas bouchées</p>

* Avant de prendre toute mesure corrective, bien identifier et s'assurer de l'origine des odeurs. Vérifier si les odeurs ne viennent pas d'une source autre que le dispositif d'assainissement – gouttière, siphon, bac dégraisseur etc. Si les ventilations primaire et secondaire du dispositif n'ont pas été correctement réalisées (voir guide d'installation), elles peuvent être cause de nuisances olfactives. L'absence ou le mauvais état de siphons sous les éviers, lavabos, douches et baignoires est fréquemment à l'origine de remontées d'odeurs dans l'habitation.

6. Remplacement de composants et recyclage

a. Remplacement de composants

Ne jamais tenter d'ajuster ou de modifier le filtre compact Tricel FILTRO. Cela peut avoir un effet préjudiciable à son bon fonctionnement. L'entretien et la maintenance doit être réalisé par du personnel qualifié, par exemple par le partenaire exclusif Tricel de votre secteur. Pour toutes questions ou difficultés avec votre dispositif Tricel FILTRO, veuillez contacter le Concessionnaire exclusif vous ayant livré le dispositif ou consulter notre site Internet trichel.fr.

Toutes les pièces de rechange sont disponibles sur stock à Naintré (86) et peuvent être livrées rapidement (48h pour les éléments électromécaniques, 1 semaine pour les autres équipements sans impact sur le fonctionnement épuratoire). Seules des pièces de rechange ou composants Tricel doivent être utilisés pour garantir la performance continue du dispositif. Tous nos Concessionnaires exclusifs disposent de ou ont accès à un stock complet de pièces de rechange. Vous pouvez trouver le contact de votre partenaire Tricel local sur le site internet Trichel.fr (voir annexe 9).

Les éléments structurels en PRV de votre filtre compact Tricel FILTRO font l'objet d'une garantie de 20 ans (Voir paragraphe 3. garanties contractuelles); son espérance de vie excède ces 20 années. Le Tricel FILTRO est fabriqué en PRV (fibre de verre renforcée) solide et durable, insensible aux agressions chimiques. Tous les métaux utilisés dans la construction de la cuve sont en acier inoxydable afin d'éviter la corrosion.

Le préfiltre du compartiment de décantation primaire doit être nettoyé au moins une fois par an. Il a une espérance de vie de plus de 15 ans.

L'auget basculant, fabriqué en PRV, est la seule partie en mouvement dans le dispositif ; c'est donc la pièce la plus exposée à l'usure. La charnière de l'auget basculant est en nylon. Des tests de vieillissement accéléré ont été réalisés, ils permettent d'affirmer que l'ensemble devrait résister à plus de 20 ans de service. Les amortisseurs en EPDM et la bague d'usure de l'auget ont subi les mêmes tests de résistance mécanique et ont franchi le cap des 4 ans avec succès. Leur usure pouvant être impactée par les conditions naturelles liées à l'environnement (chaleur, humidité, etc), leur fréquence de remplacement pourra être différente de celle testée de manière théorique. Pour remplacer les amortisseurs de l'auget, il faut retirer celui-ci de son logement, tirer sur les amortisseurs usagés pour les décrocher et insérer les nouveaux à la place en pressant fort dessus pour que la lame support s'insère correctement dans la gorge. Pour remplacer la bague d'usure de l'auget, il faut dévisser la vis qui la maintient en faisant attention à ne pas perdre l'écrou et revisser la nouvelle à la place.

Les plateaux de répartition sont réalisés en ABS. Nous estimons qu'il ne faudra pas les remplacer avant 20 ans.

La pompe a une durée de vie estimée autour de 10 ans. Pour remplacer la pompe, il faut la débrancher électriquement, dévisser la tuyauterie au niveau de la vanne à l'intérieur du poste de relevage et sortir la pompe en la tirant par le tuyau. Il faut ensuite dévisser le connecteur directement au niveau de la sortie de la pompe et le revisser dans la nouvelle. Il faudra ensuite replacer la pompe dans le poste de relevage, rebrancher la pompe sur le réseau électrique et tester son fonctionnement. Le système d'alarme et le flotteur ont une durée de vie estimée supérieure à 15 ans.

La fibre de coco a une excellente résistance à la décomposition. Elle se tasse toutefois légèrement au fil des ans, sans s'agréger, et doit être rechargée de temps à autre. Les retours d'expériences sur l'utilisation de ce Massif filtrant nous montre qu'il faut rajouter environ 5% de volume de coco par an lors de l'entretien annuel.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des pièces d'usures qui seront à changer au cours de la vie de la station. Tous les autres éléments ont une durée de vie supérieure à 20 ans. Lors du remplacement des composants, si celui-ci est effectué par un professionnel, l'évacuation des anciens composants sera à sa charge, si c'est effectué par le particulier, l'évacuation des composants en déchetterie sera à sa charge.

Pièce d'usure	Durée de vie
Pompe	10 ans
Amortisseurs d'auget	4 ans
Bague d'usure de l'auget	4 ans

b. Recyclage en fin de vie

Le filtre compact Tricel FILTRO est recyclable à 98% en fin de vie.

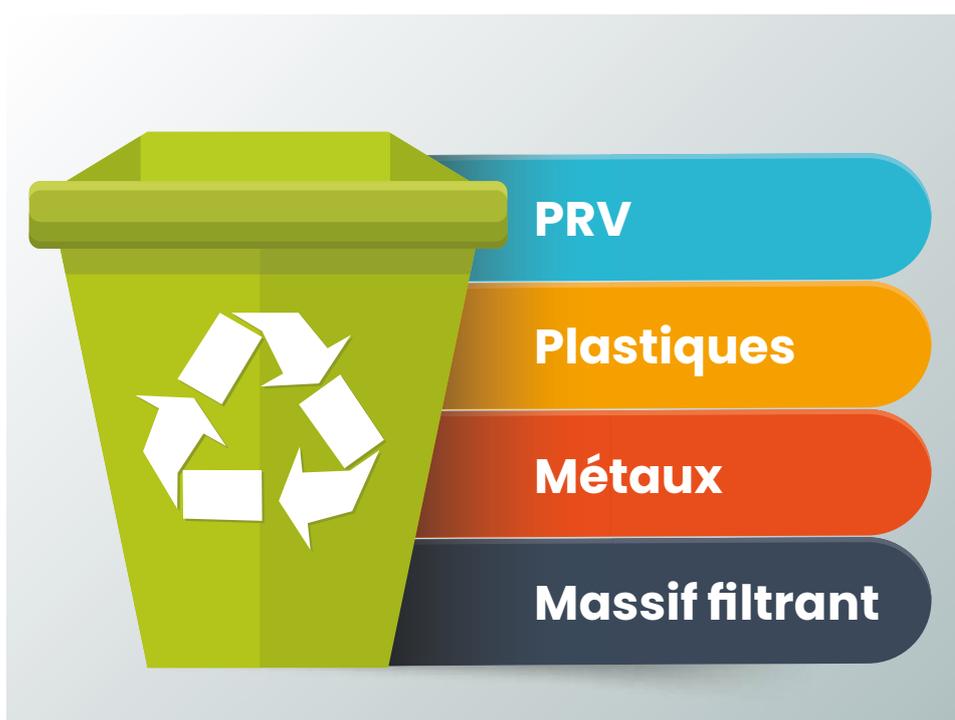
Le PRV (cuve nue, tampons d'accès,...) doit être envoyé au centre de recyclage où il sera broyé et réemployé.

Les composants en polypropylène, ABS, PEHD et PVC (raccordements d'entrée et de sortie, plateau de répartition, poste de relevage dans le cas de la Sortie haute, etc.) peuvent être envoyés à une entreprise de recyclage de matières plastiques où ils seront réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits.

Tous les métaux (boulons, barres etc...) doivent être envoyés à un dépôt de recyclage de métal.

Le massif filtrant doit être pris en charge par un prestataire agréé et revalorisé sur plate-forme de compostage.

Tous les composants doivent être éliminés en conformité avec les réglementations nationales et dans le respect de l'environnement.



7. Coûts d'utilisation

Système	Investissement (€) ¹	Vidange compartiment de décantation primaire		Conso électrique (€) (coûts de février 2024) ⁴	Entretien et maintenance ²		Total sur 15 ans		Coût de remplacement du massif filtrant ³
		Fréquence théorique (mois)	Coût théorique (€)		Avec contrat d'entretien (€)	Sans contrat d'entretien (€)	Avec contrat d'entretien (€)	Sans contrat d'entretien (€)	
Tricel FILTRO 4	5751	22	1915	0	2490	3387	10156	11053	2402
Tricel FILTRO 4 Sortie haute	6286			51	2820	3856	11072	12108	
Tricel FILTRO 5	5951	22	2013	0	2490	3462	10454	11426	2916
Tricel FILTRO 5 Sortie haute	6486			61	2820	3931	11380	12491	
Tricel FILTRO 7	6850	19	2463	0	3210	4137	12523	13450	3942
Tricel FILTRO 7 Sortie haute	7385			82	3540	4606	13470	14536	
Tricel FILTRO 10	7650	18	2840	0	3210	4437	13700	14927	6507
Tricel FILTRO 10 Sortie haute	8230			123	3540	4906	14733	16099	
Tricel FILTRO 12	9050	22	2635	0	4050	4962	15735	16647	6507
Tricel FILTRO 12 Sortie haute	9585			143	4410	5431	16773	17794	
Tricel FILTRO 15	9700	18	3280	0	4785	5787	17765	18767	8047
Tricel FILTRO 15 Sortie haute	10235			184	5160	6256	18859	19955	
Tricel FILTRO 18	12862	17	3727	0	5580	6837	22169	23426	9586
Tricel FILTRO 18 A Sortie haute	13397			225	5955	7306	23304	24655	
Tricel FILTRO 18 B	13435	22	3175	0	5580	6837	22190	23447	9586
Tricel FILTRO 18 B Sortie haute	13970			225	5955	7306	23235	24676	
Tricel FILTRO 18 C	14096	30	2544	0	5580	6837	22220	23477	9586
Tricel FILTRO 18 C Sortie haute	14631			225	5955	7306	23355	24706	

Tous les coûts présentés dans ce tableau sont hors taxes. Les coûts ci-dessus incluent le coût d'achat et d'installation, les coûts d'entretien et de maintenance avec et sans contrat ainsi que les coûts de vidange. Ces coûts sont soumis à variation en fonction des prestataires pour l'installation et la maintenance ainsi que des fréquences de vidange. Les coûts de vidange présentés ont été calculés en fonction de la fréquence de vidange théorique données au paragraphe 4.d, les coûts sur 15 ans pourront être inférieurs en fonction de la durée entre deux vidanges.

¹Investissement initial (matériel et pose). Le coût est établi sans connexion amont-aval, sur une estimation de travail de 1 jour. Il comprend le terrassement, la mise en œuvre dans les conditions normales de pose, la fourniture des composants et matériaux, la mise en service et le transport.

²Pour les coûts avec contrat, se référer au §4a, pour les coûts sans contrat, se référer au §4c.

³Le massif filtrant ne sera théoriquement jamais à remplacer s'il est entretenu correctement.

⁴Montants calculés avec la pompe qui consomme le plus.

GUIDE **D'INSTALLATION**

SOMMAIRE

Guide d'installation

1.	Constitution de la gamme Tricel FILTRO	35
2.	Inspection de la cuve à réception	35
3.	Transport et manutention.	36
	a. FILTRO 4 et 5	36
	b. FILTRO 7 à 18	37
4.	Installation	38
	a. Positionnement et précautions	39
	b. Terrassement et remblaiement	40
	c. Installation en condition sèche	42
	d. Installation en condition humide ou nappe	43
	e. Installation en terrain difficile	45
	1. Terrain en pente >5%	45
	2. Dalle de répartition autoportante	45
	3. Pose assimilée enterrée	46
	f. Réhausses	47
	g. Raccordements de collecte, de distribution et d'évacuation	48
	h. Raccordements des ventilations et. aération du massif filtrant	49
	i. Procédure d'accouplement de la chambre de Sortie haute	50
	j. Raccordement électrique de la pompe et Installation du boîtier d'alarme pour Sortie haute	51
	Annexe 1 – Dimensions filtre compact Tricel FILTRO	53
	1. Tricel FILTRO 4	54
	2. Tricel FILTRO 5	54
	3. Tricel FILTRO 7	55
	4. Tricel FILTRO 10	56
	5. Tricel FILTRO 12	57
	6. Tricel FILTRO 15	58
	7. Tricel FILTRO 18	59
	Annexe 2 – Accessoires et équipements complémentaires	61
	Annexe 3 – Caractéristiques techniques de la pompe pour Sortie haute (pompe Calpeda GXRM 9)	63
	Annexe 4 – Caractéristiques techniques de la pompe pour Sortie haute (pompe UNILIFT KP250-A-1)	65
	Annexe 5 – Caractéristiques techniques de l'alarme de niveau	67
	Annexe 6 – Exemple de rapport de visite d'entretien	68
	Annexe 7 – Carnet d'entretien et de maintenance	69
	Annexe 8 – Caractéristiques techniques et fonctionnement	70
	Annexe 9 – Contact partenaires exclusifs Tricel	74

1. Constitution de la gamme Tricel FILTRO

Les filtres compacts Tricel FILTRO jusqu'à 18 EH (18 équivalents-habitants) sont conformes à la réglementation nationale en vigueur : annexe ZA de la norme NF EN 12566-3:2005+A2:2013 et arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 26 février 2021 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5. Le dispositif Tricel FILTRO est une solution adaptable à tous les types de parcelles.

Pour chaque capacité de traitement, nous proposons un volume de compartiment de décantation primaire dimensionné de la manière la plus efficace possible. Plus le décanteur primaire est grand, plus sa capacité de stockage de boues est importante.

L'Annexe 8 précise toutes les dimensions et autres données chiffrées utiles de la gamme de filtres compacts Tricel FILTRO en complément des données publiées dans l'agrément.

Note : 1 EH = 1 équivalent-habitant, unité de mesure utilisée pour dimensionner les dispositifs d'assainissement de 1 à 20 EH, conformément à l'article 5-II-4 de l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié :

Le dimensionnement de l'installation exprimée en nombre d'équivalents-habitants est égal au nombre de pièces principales au sens de l'article R. 111-1-1 du code de la construction de l'habitation, à l'exception des cas suivants, pour lesquels une étude particulière doit être réalisée pour justifier les bases de dimensionnement :

- les établissements recevant du public, pour lesquels le dimensionnement est réalisé sur la base de la capacité d'accueil ;
- les maisons d'habitation individuelles pour lesquelles le nombre de pièces principales est disproportionné par rapport au nombre d'occupants.

A noter que la définition de la « pièce principale » est indiquée à l'article R.111-1 du code de la construction et de l'habitation.

2. Inspection de la cuve à réception

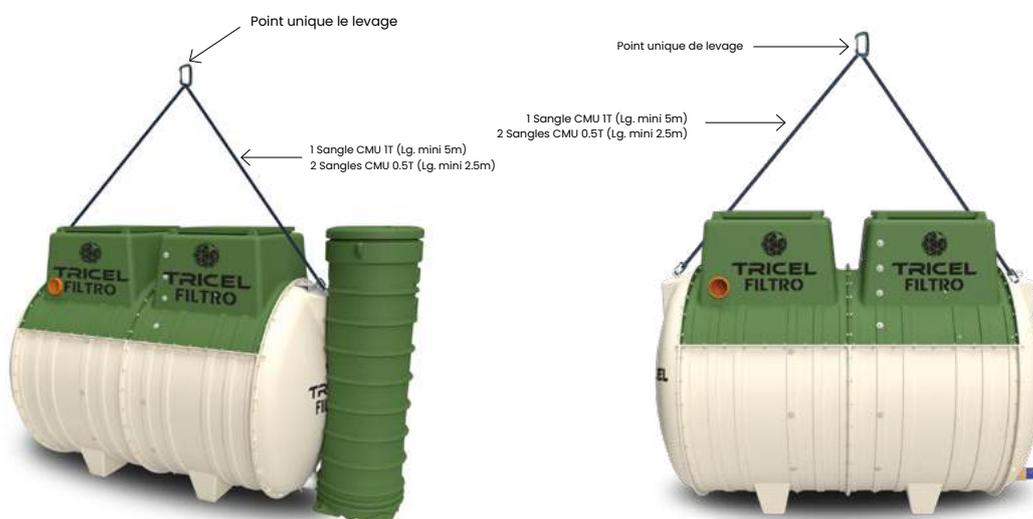
A la livraison du filtre compact Tricel FILTRO, il est vital de l'inspecter pour repérer tout dommage éventuel. Le cas échéant, émettre la réserve correspondante sur le bon de livraison du transporteur et en informer immédiatement votre fournisseur. Ne pas tenter de la réparer par vous-même, afin de ne pas en invalider les garanties. Une fois la cuve installée, aucune réclamation pour des dommages liés au transport et/ou au déchargement ne pourra plus être acceptée.

3. Transport et manutention.

- S'assurer que les équipements de transport, de levage et de manutention disponible sur place sont adaptés aux poids et aux dimensions du dispositif choisi, indiqués dans les tableaux de l'annexe 1.
- Toujours respecter les règles de sécurité applicables au transport, au levage et à la manutention de produits lourds et encombrants.
- Pendant le transport, la cuve doit être maintenue par des sangles en nylon. Ne pas utiliser de chaînes ni de câbles pour attacher la cuve. Ne pas serrer trop fortement les sangles afin de ne pas déformer la cuve ou de ne pas l'endommager.
- Éviter tout choc, tout frottement excessif et tout poinçonnement sur la cuve. Ne jamais la tirer, la faire tomber du camion ni la faire rouler pour la descendre du camion.
- La cuve doit être soulevée par une grue ou autre engin de levage (chariot élévateur si la cuve est sur palette, pelle pneumatique après dépose du godet, etc.) et des élingues en tissu – ne pas utiliser de chaînes ni de câbles. S'assurer que la cuve est vide avant de la soulever.
- Toujours poser la cuve sur un sol lisse et plat qui sera dégagé de tous débris ou détritiques etc. Afin de prévenir tout déplacement, par exemple par grand vent, la cuve sera arrimée et calée pour éviter tout dommage.

a. Tricel FILTRO 4 et 5

- Ils peuvent être soulevés en utilisant les anneaux de levage fixés à leurs deux extrémités, avec des élingues en tissu.
- La longueur minimum des élingues à utiliser, pour que l'angle d'ouverture ne soit pas de plus de 60° et que les anneaux de levage ne soient pas arrachés, est exactement la même que la longueur de la cuve. Par exemple, pour soulever une cuve de 2,60 m, il faut 2 élingues de 2,60 m minimum (ou 1 seule élingue de 5,20 m minimum). S'assurer que la hauteur nécessaire de levage peut être atteinte.



b. Tricel FILTRO 7 à 18

- Utiliser les élingues fournies pour la manutention (Ils n'ont pas d'anneaux de levage). Passer des élingues en tissu sous la cuve, en veillant à maintenir un angle d'ouverture d'environ 60° entre les 2 élingues et à bien équilibrer la cuve. S'assurer que la hauteur nécessaire de levage peut être atteinte.



4. Installation

Avant de procéder à la mise en œuvre de votre filtre compact, il est important de lire attentivement les présentes instructions de pose, ainsi que tous documents remis à la livraison de vos équipements.

Assurez-vous que le matériel que vous avez sélectionné pour votre installation est bien adapté à la configuration de la parcelle, à l'espace disponible et à la nature du sol. Vérifiez que vos relevés et calculs de niveaux du sol et de fils d'eau (en partant du point d'évacuation des eaux usées de l'habitation) sont exacts ; le besoin éventuel de réhausses, dont peut dépendre le choix du remblai, doit être déterminé avant d'engager les travaux. La méthode, le tracé et le point de rejet des effluents traités doivent avoir été clairement identifiés, ainsi que la proximité d'ouvrages fondés et de charges statiques ou roulantes.

Votre filtre compact Tricel FILTRO aura été dimensionné sur la base du § 5.II.4 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié le 26 février 2021.

Le SPANC (service public d'assainissement non-collectif) de votre commune doit avoir validé votre projet avant d'engager les travaux, conformément à l'arrêté ministériel du 27 avril 2012 modifié.

Vous devez maîtriser :

- Les règles de l'art édictées dans la Norme NF DTU 64.1 pour la ventilation (compartiment anaérobie).
- Les règles de l'art édictées dans la Norme NF C 15-100 pour la sécurité électrique.

RAPPEL

Les travaux de pose, les moyens et méthodes employées relèvent de la seule responsabilité de l'entreprise ou de la personne exécutant ces travaux. La personne ou l'entreprise exécutant les travaux doit disposer d'une assurance décennale couvrant la pose d'équipements d'assainissement non collectifs.

a. Positionnement et précautions

Les cuves doivent être situées à l'écart de toute charge roulante ou statique et de tout ouvrage fondé.

- **Charge roulante** (passage de véhicules,...) **ou statique** (bloc ou structure de pierre, stockage de bois de chauffage, terrain pentu ou coteau,...) : une distance de sécurité de 3 m par défaut doit-être respectée. S'il s'agit d'un camion hydrocureur ou autre poids lourd, c'est alors une distance minimum de 5 mètres qui devra être respectée.
- **Ouvrage fondé** : une distance de sécurité entre le bord non remué de la fouille et tout ouvrage fondé doit être respectée. Elle est de 5 mètres par défaut.

De manière générale, si les distances mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être respectées, par exemple pour des raisons de configuration ou de dimensions de parcelle, un bureau d'études définira la distance minimum et/ou les précautions particulières requises de telle sorte qu'aucunes charges statiques ou roulantes ne puissent être transférées sur la cuve et que les ouvrages fondés ne puissent pas être déstabilisés par l'installation de la cuve. **L'installateur est tenu de faire appel à un bureau d'études qui prendra la responsabilité de la zone d'implantation et des précautions à appliquer, sans quoi sa propre responsabilité sera engagée.**

- **Captage déclaré d'eau destinée à la consommation humaine** : conformément à l'arrêté «prescriptions techniques» du 7 septembre 2009 modifié, une distance de 35 m doit-être respectée, qui peut être réduite pour des situations particulières permettant de garantir une eau propre à la consommation humaine.

Les cuves ne doivent pas se trouver à proximité d'arbres développant un fort réseau racinaire qui risquerait d'appliquer des efforts ou d'y pénétrer.

Lors du choix de l'emplacement du filtre compact Tricel FILTRO, veiller à ce qu'il soit toujours accessible pour son futur entretien.



b. Terrassement et remblaiement

Protection des opérateurs et règles de sécurité:

Les fouilles de tranchées d'une profondeur supérieure à 1,30 m et de largeur inférieure ou égale aux deux tiers de la profondeur, doivent être équipées de blindage ou talutées pour assurer la sécurité des personnes et le maintien de la structure du terrain.

Tous les travaux de terrassement doivent être effectués conformément à la norme NF P 98-331.

La longueur et largeur de la fouille doivent excéder les dimensions de la cuve de 40cm au moins, pour conserver un espace de 20cm minimum tout autour de la cuve et un remblai latéral de la même épaisseur (laisser 40cm d'espace entre 2 cuves lors de l'installation de cuves consécutives tel que pour le Tricel FILTRO 18). Sa profondeur doit permettre la mise en place d'un lit de pose horizontal et plan d'au moins 10cm. Elle doit aussi permettre de respecter sur la canalisation d'amenée des eaux usées domestiques une pente minimale de 2%, pour le raccordement entre la sortie des eaux usées domestiques brutes et l'entrée de la cuve.

Modèles Tricel FILTRO	Longueur cuve (en cm)		Largeur cuve (en cm)	Dimensions min. de la fouille (Long. x Larg. en cm) et Prof. max. acceptée 251 cm		A titre d'information voici le volume minimum de remblai latéral néces- saire sans réhausse (en m3)	
	Sortie basse	Sortie haute		Sortie basse	Sortie haute	Sortie basse	Sortie haute
4	210	265	164	250 x 204	305 x 204	4.26	4.95
5	260	315	164	300 x 204	355 x 204	4.95	5.63
7	360	415	164	400 x 204	455 x 204	6.32	7
10	460	515	164	500 x 204	555 x 204	7.68	8.40
12	560	615	164	600 x 204	655 x 204	9.05	9.75
15	660	715	164	700 x 204	755 x 204	10.42	11.10
18 cuve A	460+360	460+415	164	(500+400) x 204	(500+455) x 204	7.68+6.32	7.68+7
18 cuve B	560+360	560+415	164	(600+400) x 204	(600+455) x 204	9.05+6.32	9.05+7
18 cuve C	660+360	660+415	164	(700+400) x 204	(700+455) x 204	10.42+6.32	10.42+7

De manière générale une installation nécessitera :

- Les bords de la fouille sont sous la forme d'un sol naturel stable non-remué (ou stabilisé) et plat (<2 % de pente).
- Le sol du fond de fouille doit avoir les propriétés mécaniques le rendant apte à recevoir l'ouvrage.
- Tous les éléments rencontrés à fond de fouille et susceptibles de constituer des points durs, tels que roches, vestiges de fondations, doivent être enlevés.
- La surface du lit de pose devra être dressée, compactée, sans contrepente et avec maximum 0.5% de pente dans les deux axes du plan de pose.
- Les eaux de ruissellement périphérique à la fouille doivent être « captées » pour en être éloigné.

- Le remblai de finition ne devra pas excéder 20 cm.
- Veiller à ce que le remblai descende bien jusqu'en fond de fouille et sous les flancs de la cuve, afin de la maintenir et d'assurer une contre-pression durable tout autour de la cuve. Le compactage mécanique (plaque ou aiguille) est interdit.
- Les tampons d'accès 74 cm x 66 cm doivent rester accessibles et fermés en permanence à l'aide d'un écrou de 19mm (sauf lors des interventions sécurisées d'entretien).
- Seuls les accessoires de la marque Tricel sont autorisés (voir annexe 2). L'utilisation de réhausses béton est proscrite car non étanche.
- Le choix de la méthode de pose doit prendre en compte la topographie et la nature du terrain afin d'empêcher tout transfert de charge.

c. Installation en condition sèche

Le lit de pose de 10 cm minimum constitué soit par du gravillon d'étendue granulaire entre 2 et 10 mm ou du sable stabilisé (mélangé à sec avec du ciment dosé à au moins 200 kg pour 1m³ de sable) doit couvrir toute la largeur et longueur de la fouille, **la cuve devra être positionnés de niveau sans contre pente et avec maximum 0.5% de pente dans les deux axes du plan de pose.**

De manière générale une installation en condition sèche nécessitera :

- Un remblaiement latéral de la cuve (avec un des matériaux autorisés ci-dessous) par couches successives jusqu'au niveau de la ventilation. Simultanément, remplir en eau le compartiment décanteur primaire. A noter que le compartiment massif filtrant ne doit pas être mis en eau."
- Un raccordement étanche des canalisations et accessoires.
- Une installation électrique du boîtier d'alarme conforme à la norme NF C 15-100 (gaine TPC rouge et câble U1000-R2V ou U-1000 R12N) **avec un câble électrique 5 conducteurs pour la pompe et le flotteur d'alarme** (pour les modèles Tricel FILTRO Sortie haute uniquement).

Les matériaux pour le remblaiement latéral :

- Gravillon 4/6 stable
- Sable stabilisé (sable mélangé à sec avec du ciment dosé à min. 200kg par m³)

Le remblaiement final de la cuve est réalisé après raccordement des canalisations et mise en place des réhausse éventuelles. Le remblai de finition (de 20 cm) composé de terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus tiendra compte du tassement ultérieur.



d. Installation en condition humide ou nappe

Dans les cas où des eaux parasites risquent de s'accumuler en fond de fouille (sols imperméables, argileux,...), comme en présence de nappe permanente ou temporaire, le rejet des eaux usées traitées doit se faire au-dessus de la nappe déclarée avec le Tricel FILTRO Sortie haute. Le niveau maximum de la nappe correspond à la hauteur du fil d'eau d'entrée soit 1,48m.

La mise en œuvre d'une dalle d'ancrage est impérative pour résister à la poussée d'Archimède. Le dimensionnement de cette dalle (positionnement, ferrailage, dimensions, épaisseur, etc.) doit être réalisé par un bureau d'études ou par Tricel.

De manière générale une installation en condition humide ou nappe nécessitera :

- Une dalle d'ancrage dimensionnée par un bureau d'étude ou Tricel.
- Un lit de pose de 10 cm minimum constitué soit par du gravillon d'étendue granulaire entre 2 et 10 mm ou du sable stabilisé (mélangé à sec avec du ciment dosé à au moins 200 kg pour 1m³ de sable) couvrant toute la largeur et longueur de la dalle.
- Un sanglage avec du matériel conforme à la Norme EN12195-2.
- Un remblaiement latéral de la cuve (avec un des matériaux autorisés ci-dessous) par couches successives jusqu'au niveau de la ventilation. Simultanément, remplir en eau le compartiment décanteur primaire. A noter que le compartiment massif filtrant ne doit pas être mis en eau."
- Un raccordement étanche des canalisations et accessoires.
- Une installation électrique du boîtier d'alarme conforme à la norme NF C 15-100 (gaine TPC rouge et câble U1000-R02V) **avec un câble électrique 5 conducteurs** pour la pompe et le flotteur d'alarme (pour les modèles Tricel FILTRO Sortie haute uniquement).

Il est recommandé d'installer des puits de décompression (4 puits de diamètre minimum 200 mm, sur les quatre coins de la cuve); ces puits seront vidangés avant de vidanger le décanteur primaire et on pourra également recourir à des drains de fond de fouille installés sur la périphérie de la dalle.

Le sable est interdit car en zone humide il y a un risque de ravinement.

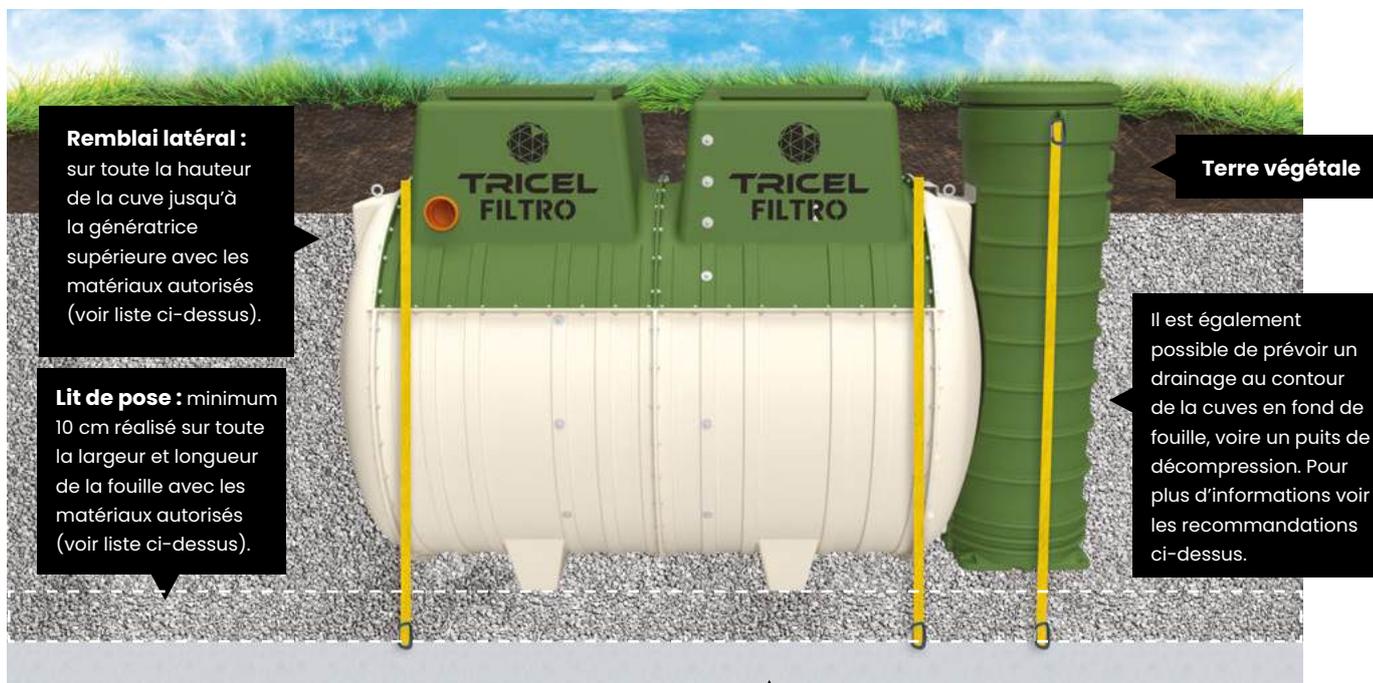
Les matériaux pour le remblaiement latéral :

- Gravillon 4/6 stable

Le remblaiement final de la cuve est réalisé après raccordement des canalisations et mise en place des réhausses éventuelles. Le remblai de finition (de 20 cm) composé de terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus tiendra compte du tassement ultérieur.

Longueur de la cuve	jusqu'à 3,10 m	jusqu'à 4,10 m	jusqu'à 5,10 m	jusqu'à 6,10 m
Nombre de sangles conseillé	2	3	4	5

Pose du filtre compact Tricel FILTRO Sortie haute avec présence de remontées d'eau (nappe permanente ou temporaire)



Dalle béton : en fond de fouille avec sangles d'ancrage (voir dimensions ci-dessus).

**Il est interdit de mettre une dalle bétonnée au-dessus de l'ouvrage pour empêcher sa remontée.
Une dalle de répartition qui ne doit avoir aucun contact avec la cuve n'est pas une dalle d'ancrage.**

e. Installation en terrain difficile

1. Terrain en pente >5%

Lorsque le terrain exerce une poussée ou un manque de maintien sur l'ouvrage (distance minimum de 3 mètres), vous devez mettre en œuvre une solution technique adaptée (ex : mur de soutènement en amont et en aval) pour protéger la cuve de la poussée latérale.

En fonction de la topographie du terrain il pourra être nécessaire de prévoir un drainage en amont qui évacuera les eaux de ruissellement.

L'installateur est tenu de faire appel à un bureau d'études qui prendra la responsabilité de la zone d'implantation et des précautions à appliquer, sans quoi sa propre responsabilité sera engagée.



2. Dalle de répartition autoportante

Une dalle de répartition au-dessus d'un ouvrage est nécessaire lorsqu'à moins de 3 mètres il peut y avoir un passage de véhicules, des charges lourdes (>200 kg), muret, etc.. Sa fonction est de reprendre et supporter l'ensemble des contraintes sans s'appuyer ni les retransmettre à la cuve.

Les caractéristiques de cette dalle de répartition doivent être dimensionnées par un bureau d'études afin qu'elle corresponde au sol et aux contraintes auxquelles elle est destinée.

Cette dalle devra permettre un accès total pour l'entretien (tampons d'accès et cheminé de vidange) avec des tampons d'accès classés (non fournis par Tricel) adaptés aux charges appliquées (mini B125 selon NF EN 124-1), et validés par le bureau d'étude dimensionnant la dalle de répartition.

3. Pose assimilée enterrée

Tous les dispositifs d'assainissement non-collectif sont conçus pour une pose enterrée. Quand il n'est pas possible de les enterrer, ils peuvent être posés « assimilés enterrés ». Dans ce cas, il convient de reconstituer des conditions de pose enterrée en condition sèche. Pour cela, un ouvrage maçonné ou des murs de soutènement hors sol devront être présents autour de la cuve afin de contenir le remblai et supporter les charges.

Le lit de pose de 10 cm minimum constitué soit par du gravillon d'étendue granulaire entre 2 et 10 mm ou du sable stabilisé (mélangé à sec avec du ciment dosé à au moins 200 kg pour 1m³ de sable) doit couvrir toute la largeur et longueur de la fouille, la cuve devra être positionnés de niveau sans contre pente et avec maximum 0.5% de pente dans les deux axes du plan de pose.

Le remblaiement latéral de la cuve (avec un des matériaux autorisés ci-dessous) par couches successives jusqu'au niveau de la ventilation. Simultanément, remplir le compartiment décanteur primaire. A noter que le compartiment massif filtrant ne doit pas être mis en eau.

Les matériaux pour le remblaiement latéral :

- Gravillon 4/6 stable
- Sable stabilisé (sable mélangé à sec avec du ciment dosé à min. 200kg par m³)

f. Réhausses

Les filtres compacts doivent parfois être enterrés plus profondément, afin d'en aligner l'entrée sur le fil d'eau de sortie des eaux brutes de l'habitation. Des réhausses sont alors montées sur les tampons d'accès, les cheminées de vidange et le poste de relevage (pour les modèles sortie haute), pour ramener les tampons d'accès au niveau du sol. **La hauteur de réhausse maximale est de 50 cm** (soit 2 réhausses de 25 cm, sauf pour la cuve filtre du Tricel FILTRO 18 qui ne peut accepter qu'une seule rehausse de 25cm car elle en possède déjà une d'origine).

- Toujours utiliser les réhausses fournies par Tricel.
- Les réhausses doivent être posées de façon étanches avec la tourelle afin qu'aucune eau parasite ne pénètre dans la cuve par cette jonction.
- Lors du terrassement, éviter toute « cuvette » autour des tampons après remblaiement définitif ; le reprofilage des terres en fin de chantier doit entraîner les eaux de ruissellements à l'écart de la cuve – voir schéma ci-dessous :



- Veiller à ce que les tampons soient toujours au-dessus du niveau du sol.
- Le profil du terrain déterminé par le terrassier (ou, le cas échéant, par le bureau d'études) définit entre autres les niveaux du sol et les profondeurs de fils d'eau, et tient compte des pentes de canalisations. Ce profil permet de calculer les hauteurs de réhausses requises.
- Si des réhausses sont nécessaires, tenir compte de la hauteur de remblai de surface pour définir la quantité de matériau.

Important : Si vous installez une réhausse de poste de relevage, il faut installer une réhausse de tuyauterie car sans cela la pompe deviendra inaccessible.

Réhausse de poste de relevage



Réhausse de tuyauterie pour poste de relevage



g. Raccordements de collecte, de distribution et d'évacuation

La mise en œuvre effectuée par l'installateur des canalisations amonts et avals au filtre compact Tricel FILTRO doivent être posées conformément aux règles de l'art:

- Des canalisations en PVC ø100 mm classe SN8.
- Une pente minimale de 2% en amont du filtre compact et de 0,5% en aval, en évitant les coudes à angle droit (en les remplaçant par exemple par deux coudes successifs à 45° ou par un coude à 90° à grand rayon).
- Un remblai stable afin d'éviter l'écrasement, le tassement du sol et les défauts d'étanchéité des canalisations.
- Une boîte de branchement ou un té d'inspection au plus proche de la cuve, peut faciliter le branchement du filtre compact et le curage de la canalisation entre l'habitation et le filtre compact.

Les performances épuratoires du filtre compact sont déterminées en prélevant un échantillon des eaux usées traitées.

- Pour le modèle Tricel FILTRO, si l'exutoire des eaux usées traitées n'est pas accessible l'installateur devra ajouter une chambre de prélèvement en sortie de la cuve (voir manuel d'installation du fournisseur de la chambre de prélèvements).
- Pour le modèle Sortie haute, les prélèvements peuvent s'effectuer dans le poste de relevage à l'aide d'une canne de prélèvements.

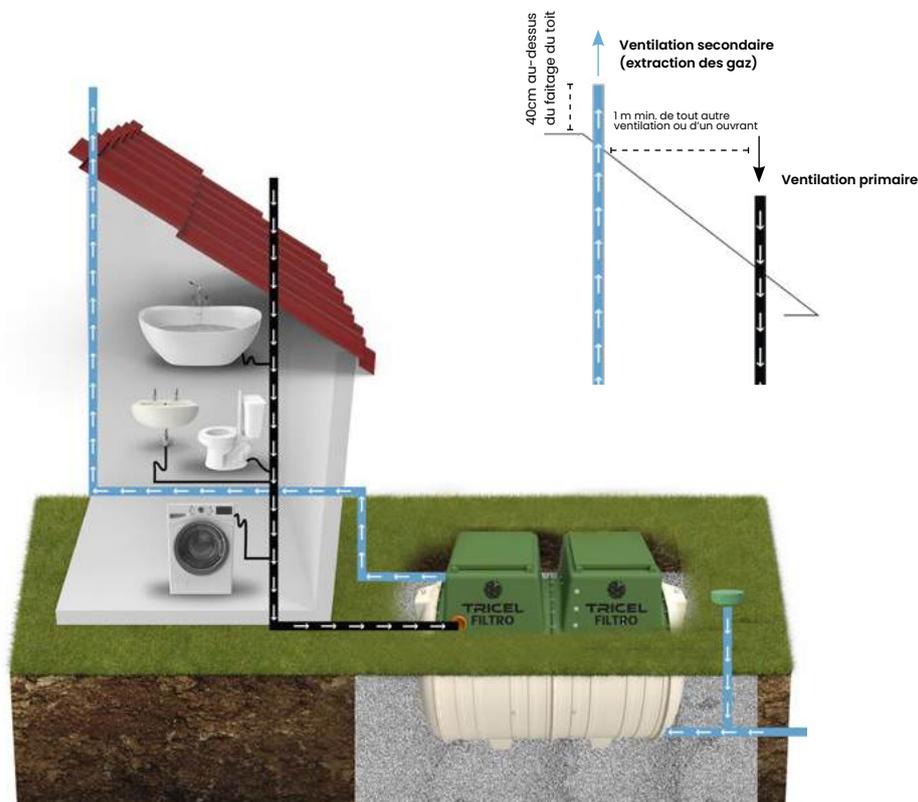
Important : l'évacuation d'un volume important d'eau telle que celui provenant d'une piscine ou d'un jacuzzi ne doit jamais transiter par le filtre compact ; il en est de même des eaux parasites (eaux de pluie, eaux de ruissellement,...). S'assurer impérativement que les canalisations d'évacuation de ces eaux spécifiques ne sont pas raccordées sur le réseau de collecte des eaux usées.

h. Raccordements des ventilations et aération du massif filtrant

La ventilation est vitale pour le bon fonctionnement du filtre compact et pour éviter toute nuisance olfactive. Elle devra être conforme au NF DTU 64.1 (pour le compartiment anaérobie):

- La ventilation primaire, d'un $\varnothing 100$ mm minimum situé sur la canalisation de chute des eaux usées permettra un apport d'air dans le filtre compact et évitera le phénomène de décompression. Elle sera sur le prolongement de la canalisation des eaux usées jusqu'à l'air libre et au-dessus du toit de l'habitation à minimum 1 mètre d'ouvrants ou d'autres ventilations.
- La ventilation secondaire, d'un $\varnothing 100$ mm minimum, est indépendante, aussi rectiligne que possible, sans contrepente et en utilisant des coudes inférieurs ou égaux à 45°. Elle sera piquée à l'emplacement prévu à cet effet sur la cuve. Elle extraira les gaz émanant du filtre compact à l'aide d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 40 cm au-dessus du faîtage de l'habitation et à minimum 1 mètre d'ouvrants ou d'autres ventilations.
- L'apport d'air pour le compartiment du massif filtrant, est assuré soit par un champignon de ventilation pourvu d'une grille anti-moustiques piqué sur la canalisation de sortie du filtre compact (Tricel FILTRO Sortie basse uniquement), rapportée au niveau du sol par une canalisation en DN100 (le champignon doit dépasser le niveau du sol d'au moins 20cm afin d'assurer la prise d'air), ou bien par une mise à l'air libre des équipements en aval de la cuve (canalisation de rejet des eaux traitées non équipée d'un clapet anti-retour empêchant l'entrée d'air, poste de relevage, chambre de prélèvement,...). Le poste de relevage Tricel fourni avec le Tricel FILTRO Sortie haute dispose d'un couvercle spécifiquement conçu pour ventiler le filtre sans avoir besoin d'ajouter un champignon de ventilation.

Schéma 4 à 15 EH



i. Procédure d'accouplement du poste de relevage

Les filtres compacts Tricel FILTRO Sortie haute sont livrés avec un poste de relevage qui sera à fixé sur la cuve via l'assemblage d'une «plaque de liaison» au moyen de visserie et d'une sangle sur la partie basse.

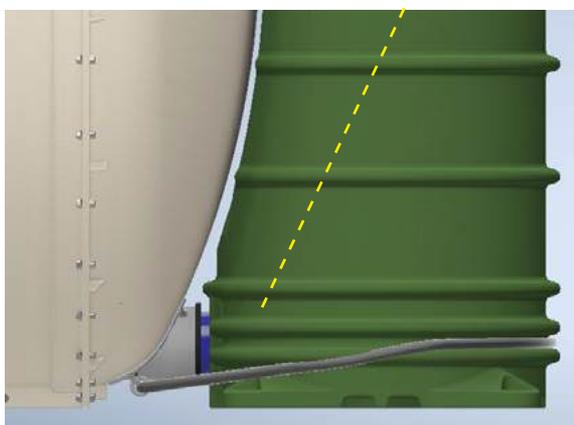
Pour ce faire, veuillez suivre la procédure suivante :

1. Installez la cuve et le poste de relevage sur une zone plane.
2. Emboitez le poste de relevage sur le tuyau $\varnothing 100\text{mm}$. Les raccordements de canalisations des effluents devront être effectués de manière étanche, et la jonction entre le dispositif de traitement et le poste de relevage devra être mise en œuvre afin d'éviter toute infiltration d'eau
3. Utiliser les 2 vis présente sur la cuve pour fixer la plaque avec les écrous M8.
4. Présenter la chambre contre la plaque et la fixer à l'aide de la visserie M8 fournie (voir fig. 1)
5. Fixer la sangle aux deux œillets en partie basse (voir fig. 2)

Figure 1



Figure 2



j. Raccordement électrique de la pompe et Installation du boîtier d'alarme pour Sortie haute

Lors d'une Sortie haute, un boîtier d'alarme sonore et visuel doit être installé à l'intérieur de l'habitation ou dans une zone de passage fréquent. Ce qui permet lors d'un dysfonctionnement de l'évacuation de détecter un niveau d'eau anormalement haut.

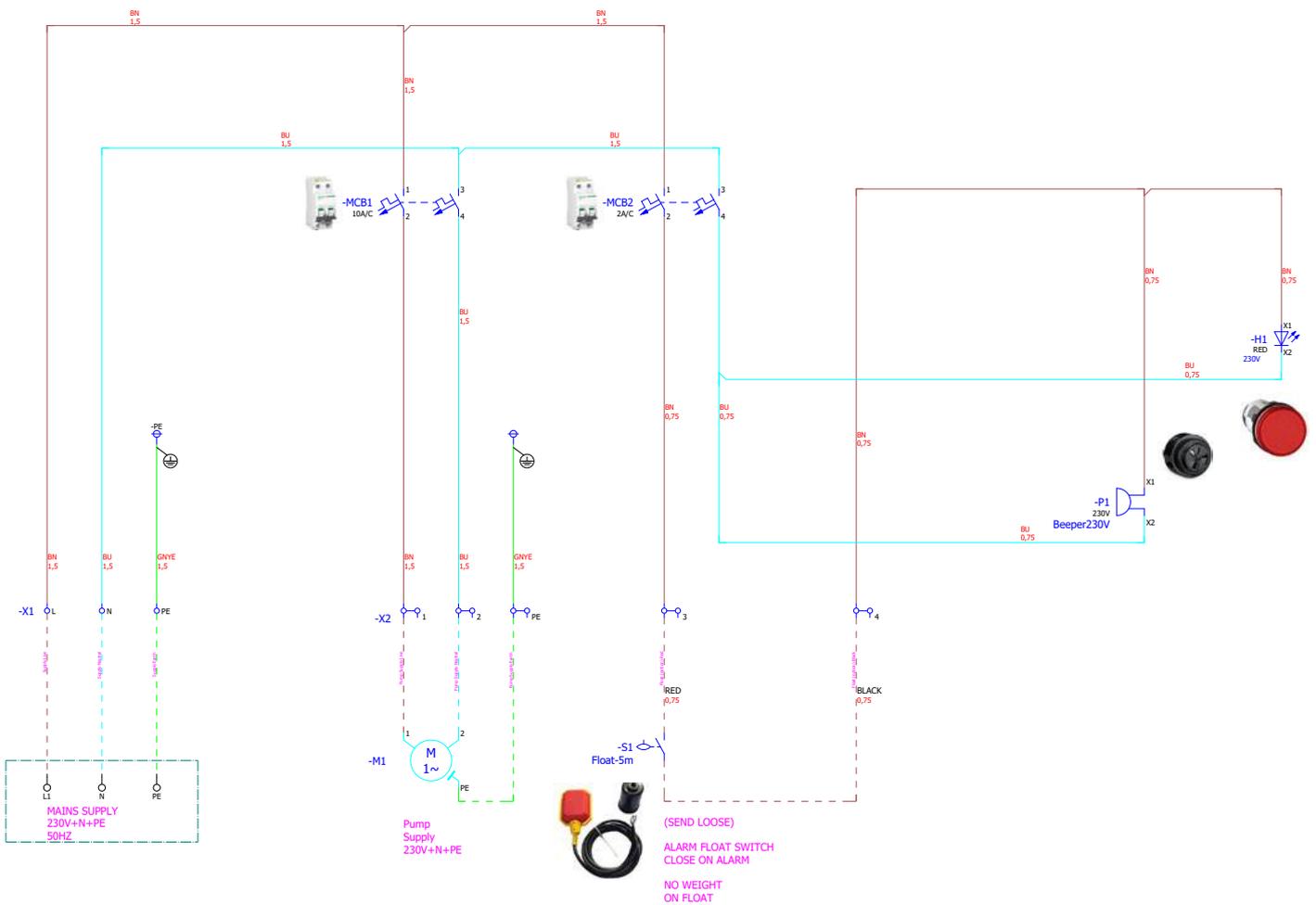
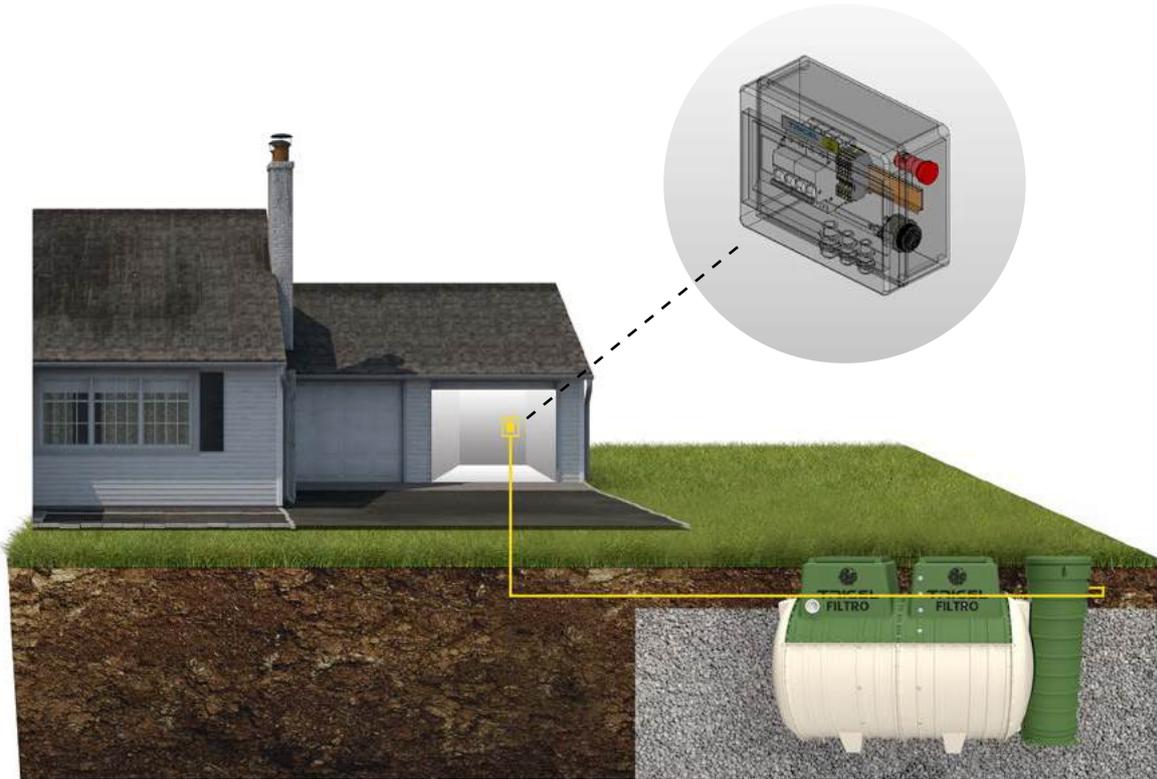
Le raccordement électrique est à la charge du maître d'ouvrage. Il doit être effectué par une personne ayant les habilitations électriques nécessaires.

L'installation électrique doit respecter la norme NF C 15-100.

- Gaine TPC rouge ø40 mm min. (pour réseaux enterrés)
- Un câble électrique UI000 R02V 5G1.5mm²
- Deux connecteurs électriques étanches IP68 à 5 broches

Le raccordement électrique de la pompe et du boîtier d'alarme doivent être protégés par un disjoncteur séparé.

Pour vérifier que votre installation fonctionne, retournez le flotteur et le boîtier doit émettre un son et allumer un voyant rouge.



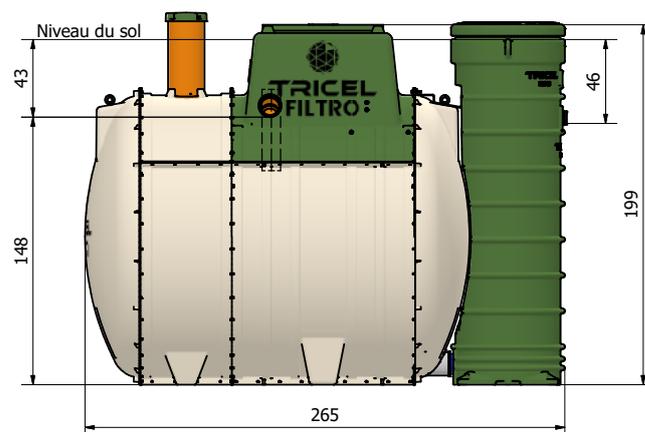
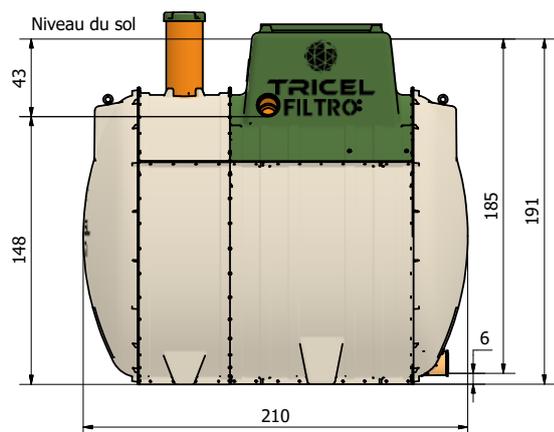
Annexe 1 – Schémas dimensionnels

Tricel FILTRO		4	5	7	10	12	15
Capacité de traitement nominale ⁽¹⁾	EH	4	5	7	10	12	15
Débit nominal	l/jour	600	750	1050	1500	1800	2250
Charge organique	gDBO5/j	240	300	420	600	720	900
Hauteur de la base au niveau du sol	cm	191					
Distance de la base au fil d'eau d'entrée	cm	148					
Distance entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	43					
Distance max. entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	93					
Distance max. de la base au niveau du sol		241					
Hauteurs de réhausses disponibles	cm	25-50					
Hauteur de remblai max. au-dessus de la génératrice sup.	cm	81					
Nombre de tampons d'accès/réhausses ²	unités	1	2	3	4	4	4
Nombre de cheminée de vidange	unités	1	0	0	0	1	2
Poids de la cuve (Tricel FILTRO/Tricel FILTRO Sortie haute)	kg	390/440	490/540	680/730	900/950	1090/1140	1260/1310

(1) La « capacité de traitement nominale » d'un filtre compact est sa capacité de traitement déclarée en nombre d'EH. Ce filtre compact est adapté pour traiter les effluents de toute habitation présentant un nombre de pièces principales (PP) inférieur ou égal à ce nombre d'EH. Par exemple, un Tricel FILTRO 5 pourra traiter les eaux usées de toute habitation ayant un nombre de pièces principales inférieur ou égal à 5.

(2) Les modèles Tricel FILTRO Sortie haute disposent d'un tampon d'accès supplémentaires pour le poste de relevage.

1. Tricel FILTRO 4

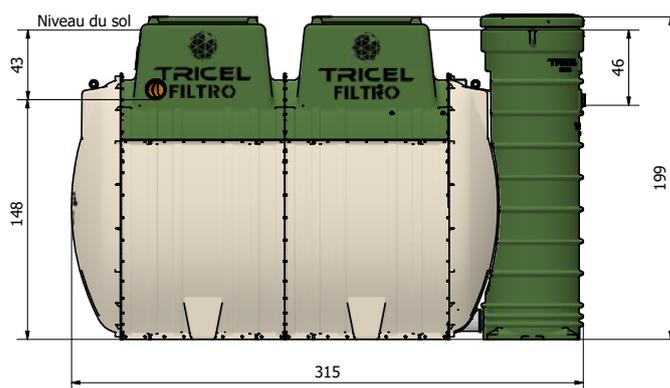
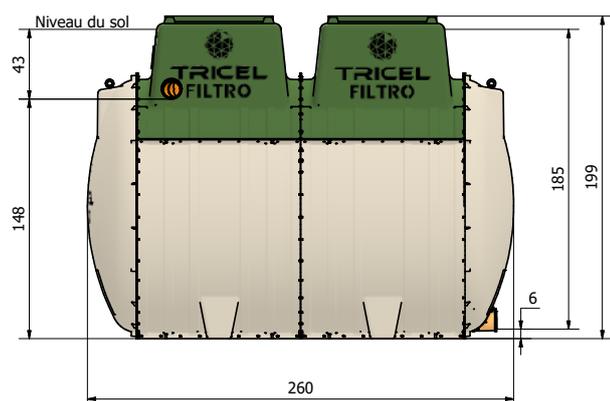


Dimensions en cm

Tricel FILTRO 4						
Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie poste de relevage (cm)	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de réhausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)
164	10	10/4	93	241	25-50	Tricel FILTRO = 390 Tricel FILTRO Sortie haute = 440

* à vide

2. Tricel FILTRO 5

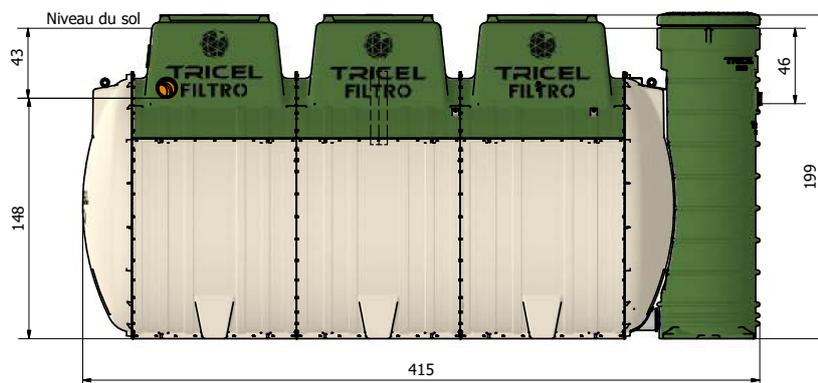
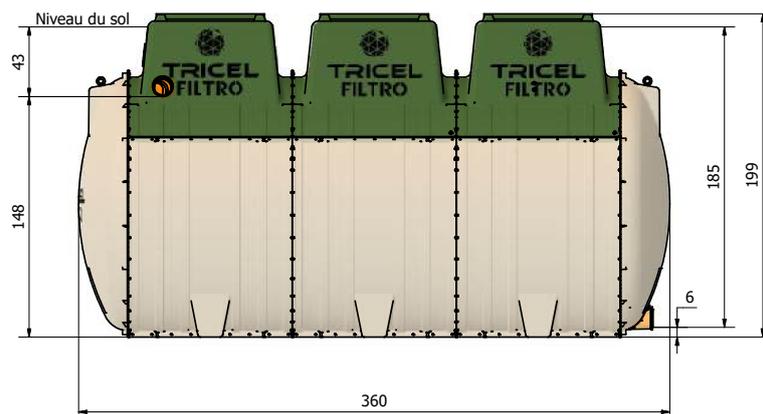


Dimensions en cm

Tricel FILTRO 5						
Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie poste de relevage (cm)	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de réhausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)*
164	10	10/4	93	241	25-50	Tricel FILTRO = 490 Tricel FILTRO Sortie haute = 540

* à vide

3. Tricel FILTRO 7

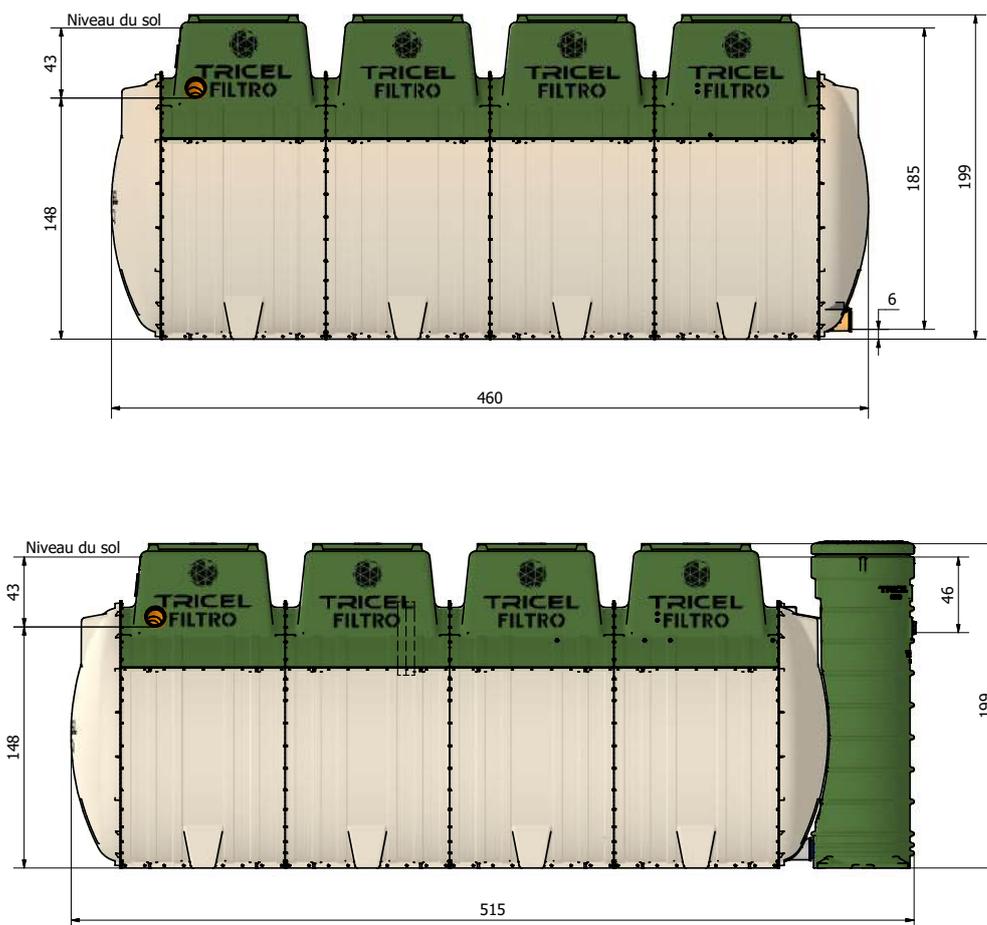


Dimensions en cm

Tricel FILTRO 7						
Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie poste de relevage (cm) Tricel FILTRO Sortie haute	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de réhausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)*
164	10	10/4	93	241	25-50	Tricel FILTRO = 680 Tricel FILTRO Sortie haute = 730

* à vide

4. Tricel FILTRO 10

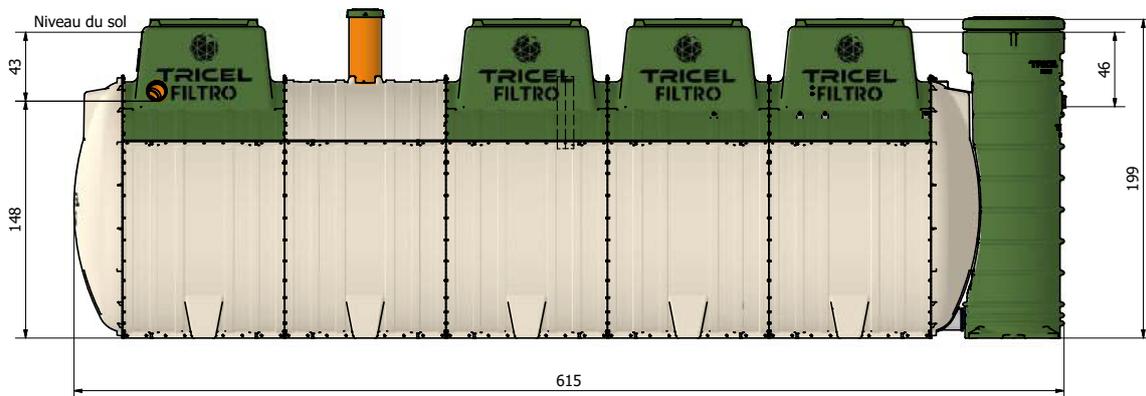
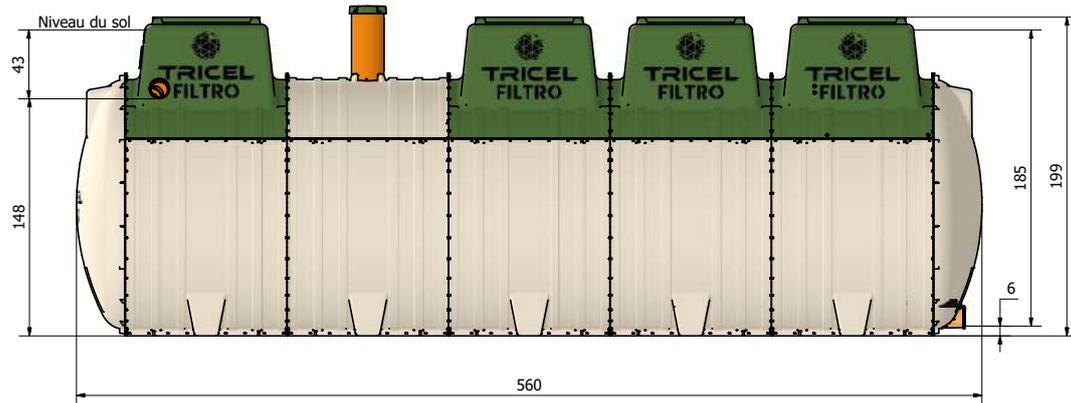


Dimensions en cm

Tricel FILTRO 10						
Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie poste de relevage (cm) Tricel FILTRO Sortie haute	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de réhausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)*
164	10	10/4	93	241	25-50	Tricel FILTRO = 900 Tricel FILTRO Sortie haute = 950

* à vide

5. Tricel FILTRO 12

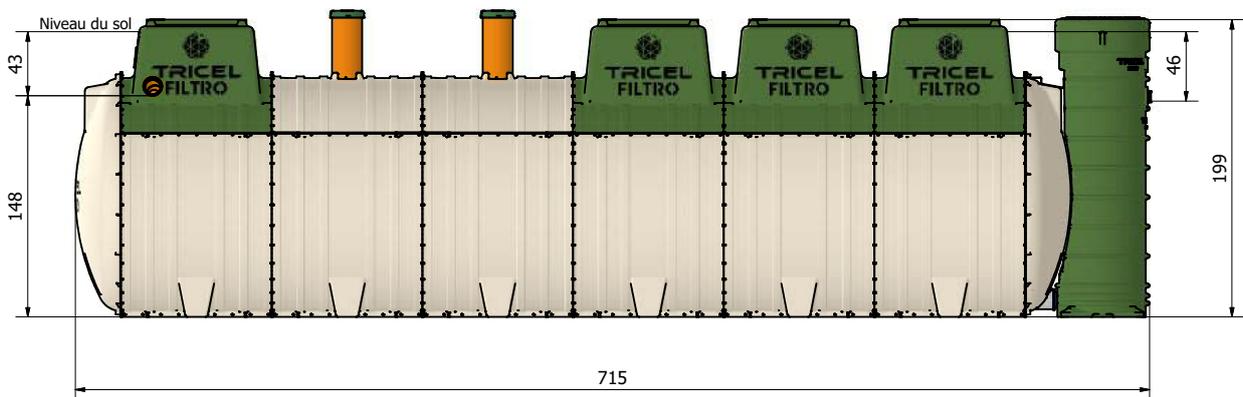
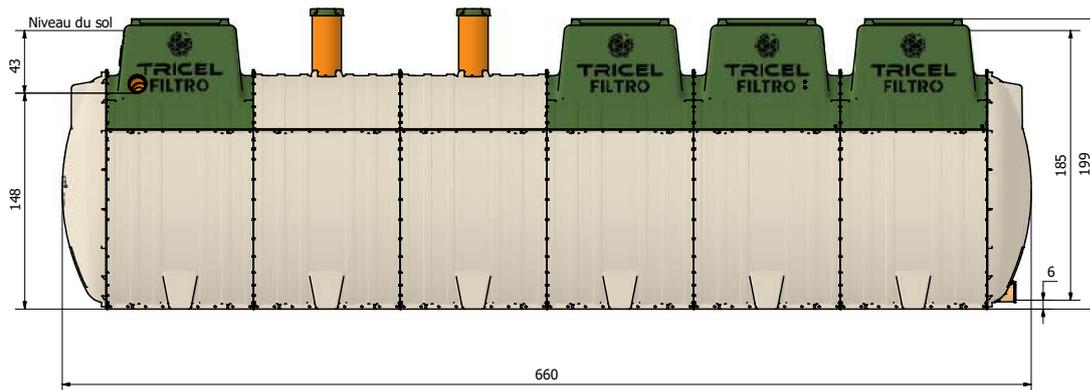


Dimensions en cm

Tricel FILTRO 12						
Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie poste de relevage (cm)	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de réhausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)*
164	10	10/4	93	241	25-50	Tricel FILTRO = 1090 Tricel FILTRO Sortie haute = 1140

* à vide

6. Tricel FILTRO 15



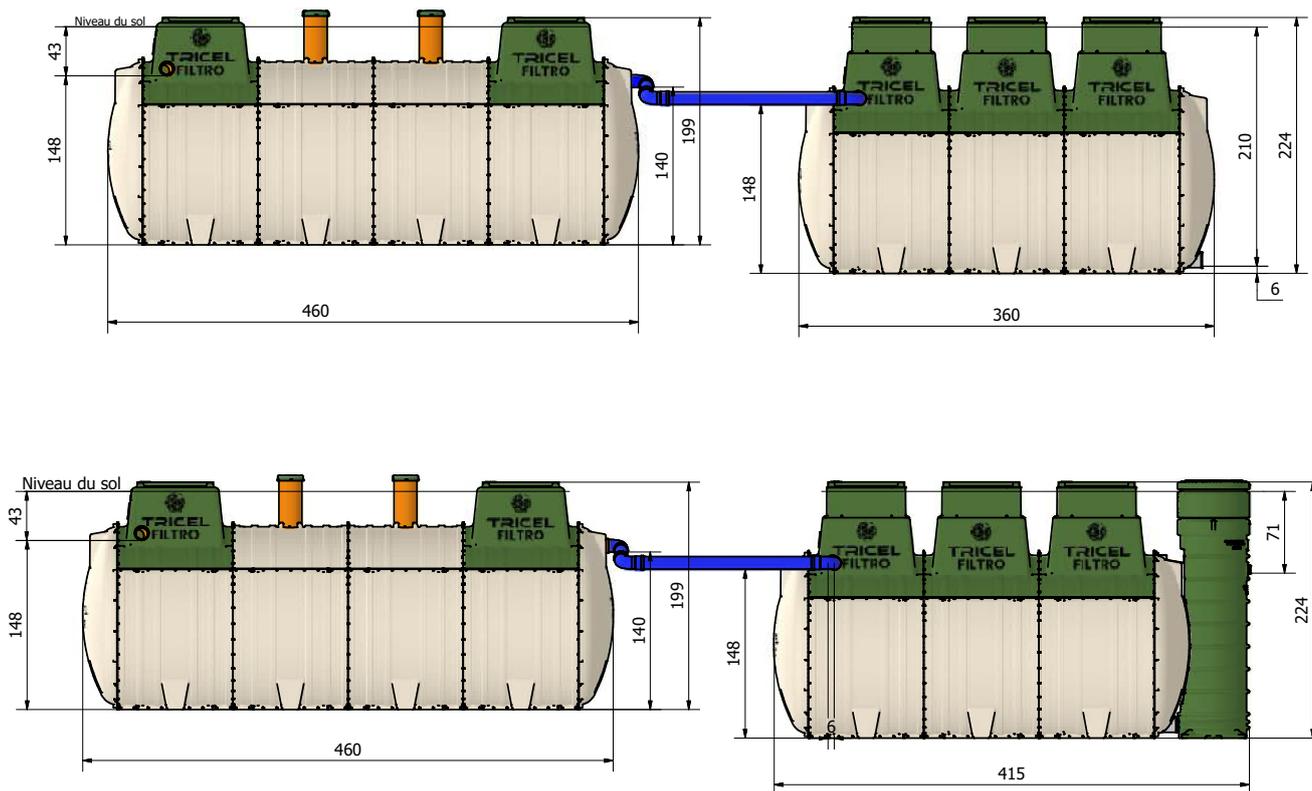
Dimensions en cm

Tricel FILTRO 15						
Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie poste de relevage (cm) Tricel FILTRO Sortie haute	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de réhausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)*
164	10	10/4	93	241	25-50	Tricel FILTRO = 1260 Tricel FILTRO Sortie haute = 1310

* à vide

7. Tricel FILTRO 18

Distance mini entre les cuves : 40cm



Le plan ci-dessus présente la cuve A pour la partie compartiment de décantation primaire. Le Tricel FILTRO 18 se décline en deux autres versions (cuves B et C). Seule la longueur totale change, la cuve B faisant 1m de plus que la cuve A et la cuve C, 2m de plus.

Dimensions en cm

Tricel FILTRO 18						
Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie poste de relevage (cm) Tricel FILTRO Sortie haute	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de réhausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)*
164	10	10/4	93	241	25-50	Tricel FILTRO = 420+900 Tricel FILTRO Sortie haute = 420+950

* à vide

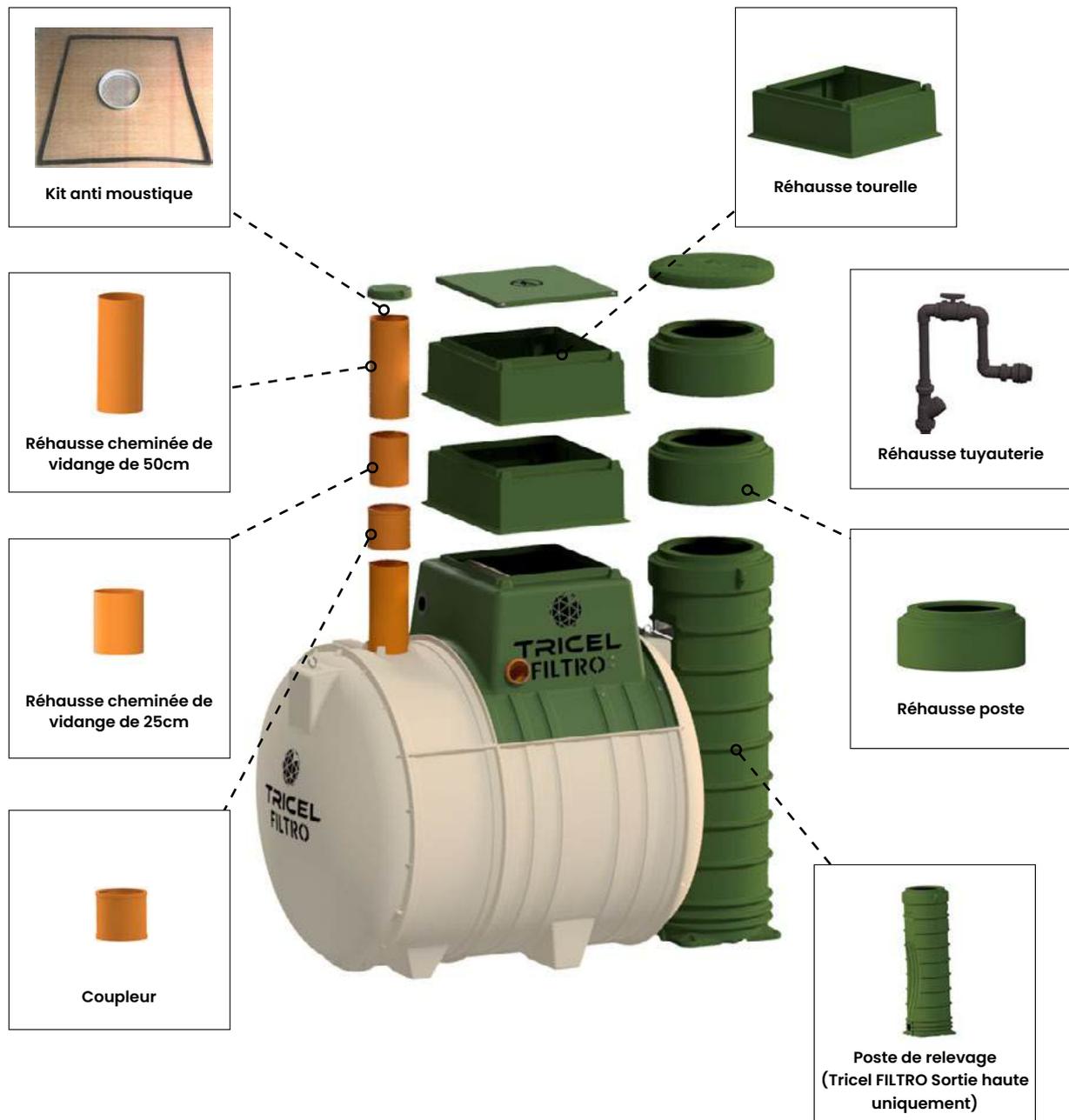
Compartiments de décantation primaire				
Gamme		Cuve A	Cuve B	Cuve C
Volume utile total	l	8120	9930	11740
Matériau	cm	GRP	GRP	GRP
Longueur totale	cm	460	560	660
Largeur totale	cm	164	164	164
Hauteur totale	cm	199	199	199
Distance de la base au fil d'eau d'entrée	cm	148	148	148
Distance de la base au fil d'eau de sortie	cm	140	140	140
Distance entre niveau du sol et entrée	cm	43	43	43
Différence de fil d'eau entrée/sortie	cm	8	8	8
Diamètre entrée/sortie	cm	10	10	10
Nombre de trous d'homme avec accès	unités	2	2	2
Nombre de simples regards d'inspection	unités	2	3	4
Nombre total de tampons/rehausses	unités	2	2	2
Hauteurs de rehausses disponibles	cm	25 - 50	25 - 50	25 - 50
Hauteur de remblai max. au-dessus de la génératrice sup.	cm	81	81	81
Distance max. entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	93	93	93
Poids à vide	kg	420	520	610

Compartiment Filtre		
Capacité de traitement nominale ⁽¹⁾	EH	18
Débit nominal	l/jour	2700
Charge organique	gDBO5/j	1080
Hauteur de la base au niveau du sol	cm	216
Distance de la base au fil d'eau d'entrée	cm	148
Distance entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	68
Distance max. entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée	cm	93
Distance max. de la base au niveau du sol	cm	241
Hauteurs de réhausses disponibles	cm	25
Hauteur de remblai max. au-dessus de la génératrice sup.	cm	81
Nombre de tampons d'accès/réhausses ²	unités	5
Nombre de cheminée de vidange	unités	2
Poids de la cuve (Tricel FILTRO/Tricel FILTRO Sortie haute)	kg	900/950

(1) La « capacité de traitement nominale » d'un filtre compact est sa capacité de traitement déclarée en nombre d'EH. Ce filtre compact est adapté pour traiter les effluents de toute habitation présentant un nombre de pièces principales (PP) inférieur ou égal à ce nombre d'EH. Par exemple, un Tricel FILTRO 5 EH pourra traiter les eaux usées de toute habitation ayant un nombre de pièces principales inférieur ou égal à 5.

(2) Les modèles Tricel FILTRO Sortie haute disposent d'un tampon d'accès supplémentaires pour le poste de relevage.

Annexe 2 - Accessoires et équipements complémentaires



Equipement	Accessoire	Installation	
Cuve	Réhausse tourelle 	Silicone non fourni Vis fournies	1x 25 cm 2x 25 cm maximum
	Réhausse cheminée de vidange 	ni joint ni colle	1x 25 cm 2x 25 cm maximum
	Kit anti-moustique 	ni joint ni colle	En fonction du nombre de tampons d'accès
Poste de relevage	Réhausse Sortie haute 	joint fourni Vis fournies	1x 25 ou 2x 25 cm maximum
	Réhausse tuyauterie 	Colle non fournie	Obligatoire lors de rehausse
	Sortie de poste PEHD diamètre 40 	Colle non fournie	Optionnelle

Annexe 3 - Caractéristiques techniques de la pompe pour Sortie haute (pompe Calpeda GXRМ 9)

Lorsqu'un poste de relevage est requis, il conviendra d'utiliser le Tricel FILTRO Sortie haute qui comporte un poste de relevage agréé avec la cuve. Ce poste est équipé d'une pompe de relevage GXRМ9 ou Grundfoss unilift KP250-A-1 (voir fiche technique ci-dessous) facilement accessible lors des opérations de maintenance. De plus, ce poste de relevage est équipé d'une alarme en cas d'incident technique lié à l'évacuation de l'eau pour avertir d'une éventuelle montée en charge dans le poste et la cuve.

En sortie d'un filtre compact, le poste de relevage sert en général à compenser la Sortie basse du filtre ; il peut également avoir pour objet de refouler les eaux usées traitées jusqu'à un exutoire éloigné et/ou situé en hauteur par rapport au filtre compact ou bien être utilisé en présence de nappe, pour relever les eaux au-dessus de la remontée de nappe. Toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance présenté dans ce guide.

L'alimentation électrique de la pompe doit être connectée à un disjoncteur dédié dans le tableau électrique. Les raccordements électriques ne doivent être effectués que par un électricien certifié.

La pompe est déclenchée par un flotteur de niveau, le niveau haut (déclenchement du pompage) se situe à 197mm ±10mm du fond du poste et le niveau bas (arrêt de la pompe) à 50mm ±10mm. Les paramètres de hauteur du flotteur de déclenchement ne doivent jamais être modifiés et l'alimentation électrique de la pompe ne doit jamais être coupée, même lors d'absences provisoire (vacances).

Lors de l'installation du poste de relevage, insérer le manchon de raccordement (tuyau DNI00) d'abord dans le filtre compact avant de venir assembler le poste de relevage avec celui-ci.



Dimensions et poids



Référence	Dimensions mm		Poids kg
	H	H1	
GXRМ 9	265	230	5.2

Référence	MOTEUR				Ref. Femelle	Ref. Femelle	kg
	Tension (v)	kW	A	µf			
GXRМ 9	230	0.25	2.5	8	1"1/4	10	5.6

Caractéristiques du poste de relevage intégré au Tricel FILTRO Sortie haute en fonction des conditions du terrain

	CALPEDA GXR M9	GRUNDFOS UNILIFT KP250
Type	Pompe de type Vortex pour eaux usées, déclenchée par une poire de niveau intégré. Boîtier électrique avec alarme sonore et visuelle permettant d'alerter l'utilisateur en cas de dysfonctionnement de la pompe.	Pompe de type Vortex pour eaux usées, déclenchée par une poire de niveau intégré. Boîtier électrique avec alarme sonore et visuelle permettant d'alerter l'utilisateur en cas de dysfonctionnement de la pompe.
Puissance	0.25kW	0.25kW
Consommation	0.05 kWh/j (4 EH) 0.06 kWh/j (5 EH) 0.08 kWh/j (7 EH) 0.12 kWh/j (10 EH) 0.14 kWh/j (12 EH) 0.18 kWh/j (15 EH) 0.22 kWh/j (18 EH)	0.03 kWh/j (4 EH) 0.03 kWh/j (5 EH) 0.04 kWh/j (7 EH) 0.06 kWh/j (10 EH) 0.08 kWh/j (12 EH) 0.09 kWh/j (15 EH) 0.11 kWh/j (18 EH)
Indice de protection	IP68 (pompe) et IP65 (boîtier de commande)	IP68 (pompe) et IP65 (boîtier de commande)
Volume de bâchée	139 L (4 EH) 159 L (5 EH) 214 L (7 EH) 279 L (10 EH) 279 L (12 EH) 379 L (15 EH) 379 L (18 EH)	139 L (4 EH) 159 L (5 EH) 214 L (7 EH) 279 L (10 EH) 279 L (12 EH) 379 L (15 EH) 399 L (18 EH)
Débit	121L/min pour une hauteur manométrique de 4m	126L/min pour une hauteur manométrique de 4m
Hauteur de déclenchement	Pompe : niveau haut 19,7 cm; niveau bas 5 cm Alarme : niveau déclenchement 40 cm	Pompe : niveau haut 19,7 cm; niveau bas 5cm Alarme : niveau déclenchement 40 cm
Méthodes d'alerte en cas de dysfonctionnement	Boîtier électrique avec alarme sonore et visuelle	Boîtier électrique avec alarme sonore et visuelle
Niveau sonore déclaré	<40dB une fois enterré (équivalent d'un frigo)	<40dB une fois enterré (équivalent d'un frigo)
Matériaux	Matériaux du poste de relevage : polyéthylène Matériaux de la pompe : techno-polymère (tampon d'accès du moteur, pied d'aspiration et roue vortex) et acier inoxydable de classe 1.4101 Matériaux non sujets à la corrosion	Matériaux du poste de relevage : polyéthylène Matériaux de la pompe : techno-polymère (tampon d'accès du moteur, pied d'aspiration et roue vortex) et acier inoxydable de classe 1.4301 Matériaux non sujets à la corrosion
Branchements électriques	Selon schéma en annexe 5	Selon schéma en annexe 5
Accessibilité	Le tampon d'accès fixé au compartiment de la pompe doit rester accessible pour les opérations d'entretien et de maintenance.	Le tampon d'accès fixé au compartiment de la pompe doit rester accessible pour les opérations d'entretien et de maintenance.
Modalités d'entretien	Une fois par an, il est nécessaire de nettoyer le poste de relevage, la pompe à l'eau claire et le flotteur. La pompe du poste de relevage sera démontée pour effectuer le nettoyage. Tous les 12 mois, l'utilisateur doit vérifier le bon fonctionnement de la pompe de relevage et des flotteur de niveau.	Une fois par an, il est nécessaire de nettoyer le poste de relevage et la pompe à l'eau claire et le flotteur. La pompe de poste de relevage sera démontée pour effectuer le nettoyage. Tous les 12 mois, l'utilisateur doit vérifier le bon fonctionnement de la pompe de relevage et des flotteur de niveau.
Modalités de maintenance	Pièces d'usure : pompe Durée de vie de la pompe : 10 ans Opération de maintenance : remplacement de la pompe si nécessaire (non inclus dans le contrat d'entretien) Fréquence de dysfonctionnement : très faible (déclaration du fabricant) Procédure à suivre en cas de dysfonctionnement : voir section Autodiagnostic et dépannage Disponibilité et délai de livraison : < 48 heures Garantie: 2 ans dans les conditions normales d'utilisation et d'entretien indiquées dans ce guide d'utilisation.	Pièces d'usure : pompe Durée de vie de la pompe : 10 ans Opération de maintenance : remplacement de la pompe si nécessaire (non inclus dans le contrat d'entretien) Fréquence de dysfonctionnement : très faible (déclaration du fabricant) Procédure à suivre en cas de dysfonctionnement : voir section Autodiagnostic et dépannage Disponibilité et délai de livraison : < 48 heures Garantie: 2 ans dans les conditions normales d'utilisation et d'entretien indiquées dans ce guide d'utilisation.
Références normatives	NF C 15-100 Les interventions doivent être réalisées par un professionnel, l'usager ne doit pas intervenir.	NF C 15-100 Les interventions doivent être réalisées par un professionnel, l'usager ne doit pas intervenir.

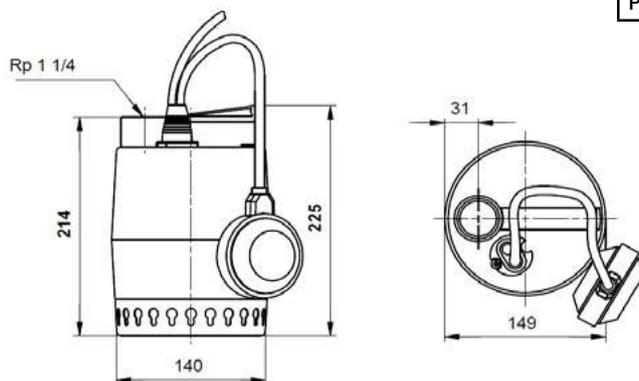
Annexe 4 – Caractéristiques techniques de la pompe pour Sortie haute (pompe GRUNDFOS UNILIFT KP250-A-1)

Lorsqu'un poste de relevage est requis, il conviendra d'utiliser le Tricel FILTRO Sortie haute qui comporte un poste de relevage agréé avec la cuve. Ce poste est équipé d'une pompe de relevage GXR9 ou Grundfos unilift KP250-A-1 (voir fiche technique ci-dessous) facilement accessible lors des opérations de maintenance. De plus, ce poste de relevage est équipé d'une alarme en cas d'incident technique lié à l'évacuation de l'eau pour avertir d'une éventuelle montée en charge dans le poste et la cuve.

En sortie d'un filtre compact, le poste de relevage sert en général à compenser la Sortie basse du filtre ; il peut également avoir pour objet de refouler les eaux usées traitées jusqu'à un exutoire éloigné et/ou situé en hauteur par rapport au filtre compact ou bien être utilisé en présence de nappe, pour relever les eaux au-dessus de la remontée de nappe. Toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance présenté dans ce guide.



012K7700 UNILIFT KP250-A-1 50 Hz



Données électriques:	
Puissance absorbée:	480 W
Fréquence du réseau:	50 Hz
Tension nominale:	1 x 230-240 V
Courant nominal:	2.2 A
Taille du condensateur:	8 uF/400 V
Classe de protection de l'enceinte:	IP68
Commandes:	
Interrupteur de niveau:	
Autres:	
Poids net:	7 KG
Poids brut:	7 KG

L'alimentation électrique de la pompe doit être connectée à un disjoncteur dédié dans le tableau électrique. Les raccordements électriques ne doivent être effectués que par un électricien certifié.

La pompe est déclenchée par un flotteur de niveau, le niveau haut (déclenchement du pompage) se situe à 197 +/- 10mm du fond du poste et le niveau bas (arrêt de la pompe) à 50 +/-10mm. Les paramètres de hauteur du flotteur de déclenchement ne doivent jamais être modifiés et l'alimentation électrique de la pompe ne doit jamais être coupée, même lors d'absences provisoire (vacances).

Lors de l'installation du pose de relevage, insérer le manchon de raccordement (tuyau DN100) d'abord dans le filtre compact avant de venir assembler le poste de relevage avec celui-ci.

Annexe 6 – Exemple de rapport de visite d’entretien



**Rapport Visite
d’entretien
Filtre compact
Tricel FILTRO**

2024-xx



Numéro de série :	Type de filtre compact :	
Nom du client :	Tél. :	Client Absent :
Adresse :	Règlement : Carte Bancaire	
	Chèque - Virement - Prélèvement	

Les tampons d’accès sont-ils en bon état ?	Oui	Non
Les ventilations sont-elles bien dégagées ?	Oui	Non
Le tampon d’accès est-il verrouillé/sécurisé ?	Oui	Non
La cuve est-elle en bon état ?	Oui	Non
Le niveau d’eau dans le décanteur primaire semble-t-il correct ?	Oui	Non
Les odeurs émanent du système sont-elles normales ?	Oui	Non
Le préfiltre (du décanteur primaire) est-il propre ?	Oui	Non
Niveau de boues dans le décanteur primaire (maxi xx cm) ?		<input type="text"/> cm
Le décanteur primaire est-il à vidanger ?	Oui	Non
Les amortisseurs de l’auget sont-ils présents et en bon état ?	Oui	Non
L’auget basculant est-il propre et en bon état ?	Oui	Non
La répartition de l’eau sur l’auget et les plateaux est-elle homogène (vérifier l’horizontalité de l’auget) ?	Oui	Non
L’auget et les plateaux de répartition sont-ils propres et en bon état ?	Oui	Non
L’eau s’infiltré-t-elle bien dans la fibre de coco ?	Oui	Non
La hauteur de la fibre coco est-elle suffisante ?	Oui	Non
Quelle épaisseur de fibre coco a été ajoutée ?		<input type="text"/> cm
Niveau de nitrate (maxi 20 mg/l) et ammoniacque (maxi 50 mg/l)	<input type="text"/> mg/l	<input type="text"/> mg/l
Regard de prélèvement nitrate et ammoniacque inaccessible	Oui	Non
<u>Tricel FILTRO Sortie haute (vérification supplémentaire) :</u>		
La pompe fonctionne-t-elle correctement ?	Oui	Non
Le flotteur haut est-il positionné correctement et fonctionne-t-il bien ?	Oui	Non
La pompe et le flotteur sont-ils propres ?	Oui	Non
Tous les tampons d’accès ont-ils été remplacés et sécurisés ?	Oui	Non

Technicien : _____ Date de la visite : _____

N.B. : Ce rapport de visite d’entretien concerne uniquement le fonctionnement du filtre compact Tricel. Il exclut les installations amont (jusqu’en entrée de cuve) et aval (depuis la sortie de la cuve), la conception de l’installation dans son ensemble (dimensionnement/ capacité de traitement adéquats etc.), la qualité d’exécution des travaux de pose, la qualité de l’installation électrique etc.

Annexe 8 – Caractéristiques techniques et fonctionnement

Caractéristiques techniques et fonctionnement, en complément des données techniques publiées à l'avis d'agrément

SYNTHÈSE DES MATÉRIAUX ET DES CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS			
ÉLÉMENT DES DISPOSITIFS	MATÉRIEL		MATÉRIAU CONSTITUTIF
Cuves	Cuve(s) cylindrique(s) à axe horizontal		Polyester renforcé de fibres de verre (PRV)
	Réhausse(s) à section rectangulaire		
	Couvercle de dimensions 74 x 66 cm		
	Cloison(s) interne(s) de renfort dans la fosse toutes eaux		
	Cloison interne entre fosse toutes eaux et filtre de média filtrant		
	Assemblage boulonnage		Acier inoxydable
Fosses toutes eaux	Raccordements hydrauliques	Joint entrée	Éthylène-propylène-diène monomère (EPDM)
		Entrée : tube en Té plongeur	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Préfiltre	Préfiltre lamellaire Polylock PL-122	Polypropylène (PP)
	Colonne de vidange	Tube de diamètre 200 mm	Polychlorure de vinyle (PVC)
		Couvercle de diamètre 22 cm	Polyester renforcé de fibres de verre (PRV)
Filtre de média filtrant	Raccordements hydrauliques	Sortie : tube droit	Polychlorure de vinyle (PVC)
		– Modèle Tricel FILTRO : écoulement gravitaire	
		– Modèle Tricel FILTRO Sortie haute : poste de relevage	
	Système de répartition	Joint entrée/sortie	Éthylène-propylène-diène monomère (EPDM)
		Auget basculant de longueur 95 cm et de largeur 29 cm	Polyester renforcé de fibres de verre (PRV)
			Plateau à canaux perforés à orifice de diamètre 16 mm
Média filtrant	Fibre de coco	Fibre de coco	
Plancher drainant	Caillebotis à mailles carrées	Polyéthylène (PE)	
Poste de relevage <i>Modèles Tricel FILTRO Sortie haute</i>	Colonne	Compartiment cylindrique vertical de diamètre 56 cm	Polyéthylène (PE)
		Couvercle de diamètre externe 58 cm	Polyéthylène (PE)
		Fixation sur la partie haute de la cuve avec une plaque de liaison boulonnée	Acier inoxydable
		Fixation sur la partie basse de la cuve avec une sangle	Polyester 100%
	Pompe intégrée	Pompe de relevage	-
		Tube vertical DN 40 mm	Polychlorure de vinyle (PVC)
	Alarme	Boîtier d'alarme sonore et équipée d'un voyant lumineux	-
		Flotteur de niveau d'eau	-

SYNTHÈSE DES MATÉRIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS

Modèle		Tricel FILTRO 4		Tricel FILTRO 5		Tricel FILTRO 7		
		-	Sortie haute	-	Sortie haute	-	Sortie haute	
Capacité (Équivalents-Habitants)		4 EH		5 EH		7 EH		
Cuve	Compartmentation	1 cuve à 2 compartiments		1 cuve à 2 compartiments		1 cuve à 2 compartiments		
	Longueur hors tout (cm)	210	265	260	315	360	415	
	Largeur hors tout (cm)	164		164		164		
	Hauteur hors tout (cm)	199		199		199		
	Hauteur entrée (cm)	148		148		148		
	Hauteur sortie (cm)	6	145	6	145	6	145	
Fosse toutes eaux	Compartment	Nombre	1		1		1	
		Volume utile (m ³)	2,20		2,80		3,50	
		Surface utile (m ²)	0,94		1,29		1,64	
Filtre de média filtrant	Raccordements	Tuyaux en entrée DN (mm)	100		100		100	
		Système de répartition	Nombre	1		1		1
			Tuyaux en sortie DN (mm)	100	40	100	40	100
Nombre d'auget	1		1		1			
Nombre de plateaux	1		1		1			
Longueur par plateaux (cm)	57		72		127			
Largeur par plateau (cm)	101		101		101			
Nombre de canaux par plateau	3 x 8		3 x 8		3 x 8			
Média filtrant	Hauteur de filtration (cm)	102		102		102		
		Surface de filtration (m ²)	0,96		1,16		1,87	
Plancher drainant	Hauteur (cm)	15		15		15		
Poste de relevage	Compartment	Hauteur hors tout (cm)	-	199	-	199	-	199
		Pompe intégrée	Nombre	0	1	0	1	0
	Modèle		-	CALPEDA GXRM 9 ou bien GRUNDFOS Unilift KP 250	-	CALPEDA GXRM 9 ou bien GRUNDFOS Unilift KP 250	-	CALPEDA GXRM 9 ou bien GRUNDFOS Unilift KP 250
	Puissance déclarée (W)		-	250	-	250	-	250
	Débit déclaré (l/min) à 5,0 m		-	100	-	100	-	100

SYNTHÈSE DES MATÉRIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS

Modèle		Tricel FILTRO 10		Tricel FILTRO 12		Tricel FILTRO 15		
		-	Sortie haute	-	Sortie haute	-	Sortie haute	
Capacité (Équivalents-Habitants)		10 EH		12 EH		15 EH		
Cuve	Compartimentation	1 cuve à 2 compartiments		1 cuve à 2 compartiments		1 cuve à 2 compartiments		
	Longueur hors tout (cm)	460	515	560	615	660	715	
	Largeur hors tout (cm)	164		164		164		
	Hauteur hors tout (cm)	199		199		199		
	Hauteur entrée (cm)	148		148		148		
	Hauteur sortie (cm)	6	145	6	145	6	145	
Fosse toutes eaux	Compartiment	Nombre	1		1		1	
		Volume utile (m ³)	4,70		6,60		6,90	
		Surface utile (m ²)	2,17		3,05		3,19	
	Raccordements	Tuyaux en entrée DN (mm)	100		100		100	
Filtre de média filtrant	Compartiment	Nombre	1		1		1	
	Raccordements	Tuyaux en sortie DN (mm)	100	40	100	40	100	40
	Système de répartition	Nombre d'auget	1		1		1	
		Nombre de plateaux	2		2		2	
		Longueur par plateaux (cm)	84		84		126	
		Largeur par plateau (cm)	101		101		101	
		Nombre de canaux par plateau	3 x 10		3 x 10		3 x 7	
		Nombre d'orifices	1 doublet par canal (alterné entre canaux)		1 doublet par canal (alterné entre canaux)		1 triplet par canal (alterné entre canaux)	
	Média filtrant	Hauteur de filtration (cm)	102		102		102	
		Surface de filtration (m ²)	2,49		2,49		3,60	
Plancher drainant	Hauteur (cm)	15		15		15		
Poste de relevage	Compartiment	Hauteur hors tout (cm)	-	199	-	199	-	199
	Pompe intégrée	Nombre	0	1	0	1	0	1
		Modèle	-	CALPEDA GXRM 9 <i>ou bien</i> GRUNDFOS Unilift KP 250	-	CALPEDA GXRM 9 <i>ou bien</i> GRUNDFOS Unilift KP 250	-	CALPEDA GXRM 9 <i>ou bien</i> GRUNDFOS Unilift KP 250
		Puissance déclarée (W)	-	250	-	250	-	250
		Débit déclaré (l/min) à 5,0 m	-	100	-	100	-	100

SYNTHÈSE DES MATÉRIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS

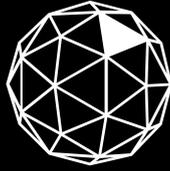
Modèle		Tricel FILTRO 18			
		Sortie haute			
Capacité (Équivalents-Habitants)		18 EH			
Fosse toutes eaux	Cuve	Nombre	1 cuve à 1 compartiment		
			<i>Ou bien</i>		
		Modèle de cuves	Cuve A	Cuve B	Cuve C
		Longueur hors tout (cm)	460	560	660
		Largeur hors tout (cm)	164		
		Hauteur hors tout (cm)	199		
		Volume utile (m ³)	8,12	9,93	11,74
		Surface utile (m ²)	4,18	5,13	6,08
		Hauteur entrée (cm)	148	148	148
		Hauteur sortie (cm)	140	140	140
	Raccordements	Tuyaux DN (mm)	100	100	100
Filtre de média filtrant	Cuve	Nombre	1		
		Longueur hors tout (cm)	360	415	
		Largeur hors tout (cm)	164		
		Hauteur hors tout (cm)	224		
		Hauteur entrée (m)	148		
			Hauteur sortie (cm)	6	145
		Raccordements	Tuyaux en entrée DN (mm)	100	100
			Tuyaux en sortie DN (mm)	100	40
		Système de répartition	Nombre d'auget	1	
			Nombre de plateaux	2	
			Longueur par plateaux (cm)	127	
			Largeur par plateau (cm)	101	
			Nombre de canaux par plateau	3 x 8	
			Nombre d'orifices	1 triplet par canal (alterné entre canaux)	
		Média filtrant	Hauteur de filtration (cm)	102	
	Surface de filtration (m ²)		3,99		
	Plancher drainant	Hauteur (cm)	15		
Poste de relevage	Compartiment	Hauteur hors tout (cm)	-	224	
	Pompe intégrée	Nombre	0	1	
		Modèle	-	CALPEDA GXRM 9 <i>ou bien</i> GRUNDFOS Unilift KP 250	
		Puissance déclarée (W)	-	250	
		Débit déclaré (l/min) à 5,0 m	-	100	

Annexe 9 – Contact partenaires exclusifs

Tricel

Mise à jour en septembre 2024. Pour consulter la liste actualisée, rendez-vous sur : tricel.fr/partenaires.

Nom	Départements couverts	Tel	Email
Epuracqua	2A, 2B	04 95 58 57 11	info@epuracqua.corsica
ALM Environnement	971, 972, 973, 977, 978	06 31 78 51 98	aj.alm.co@gmail.com
ALM Mascareignes	974, 976	02 62 39 47 64	aj.alm.co@gmail.com
Assainitech	01, 21, 39, 71	06 69 66 26 17	aurelien.ronget@orange.fr
Assainitech des Savoie	73, 74	06 61 25 08 48	fer.per@me.com
Baeza	06, 13, 83	04 42 39 54 54	tricel@baeza.fr
Clerc TP	25, 68, 70, 90	03 84 27 11 45	clerctp@yahoo.fr
Cloacine	14, 27, 50, 61 76, 78	02 31 64 76 81	info@cloacine.fr
EC Environnement	22, 29, 35, 53, 56	06 14 25 41 66	jc.esnault@ec-environnement.fr
Ecoveo	09, 11, 34, 66	04 68 46 95 77	patrice@ecoveo.fr
Energies Nouvelles Environnement	03, 15, 18, 23, 36, 43, 58, 63	02 48 76 02 84	contact@ene-sas.fr
Limeco	19, 87	09 82 26 33 01	fabien.dumas03@orange.fr
Mora Eau	12, 46, 48	06 25 70 73 70	meemillau@gmail.com
Rhône Alpes Assainissement	04, 05, 07, 26, 30, 38, 42, 69, 84	04 76 43 75 28	contact@raas.fr
RTS	10, 45, 75, 77, 89, 91, 92, 93, 94	01 64 78 16 08	contact@rts-environnement.fr
SAS Huyet	54, 57, 67, 88	06 52 84 17 17	sashuyet@gmail.com
Techniciens des Eaux	02, 08, 51, 52, 55, 59, 60, 62, 80, 95	03 22 09 62 43	c.defert@techniciens-des-eaux.com
Terréo	31, 32, 47, 65, 81, 82	05 62 70 08 00	contact@terreo-assainissement.com
Tricel	16, 17, 24, 28, 33, 37, 40, 41, 44, 49, 64, 72, 79, 85, 86	05 17 03 00 00	relationclient@tricel.fr



TRICEL

GENERATIONS OF INNOVATION